atih
AGENCE TECHNIQUE DE L'INFORMATION SUR L'HOSPITALISATION

Exco

ENC SSR 2022

Module 1 – Autocontrôle
L'essentiel des TDC ARCAnH et Aramis

Webinaire
23 mai 2023

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone : 04 37 91 33 10
Fax : 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

7 Allée Claude Debussy
69130 ECULLY
04.72.86.15.15
mmolina@excolyon.com

Fonctionnement de la conférence

- Vous pourrez voir l'écran et entendre les animateurs (connexion à l'audio obligatoire au 01 70 91 86 46 ou directement via votre ordinateur)

- **Vous ne pourrez pas parler** (microphones désactivés) mais vous pourrez poser vos questions par écrit via **le module questions/réponses (Q&R)** (en haut à droite de l'écran)

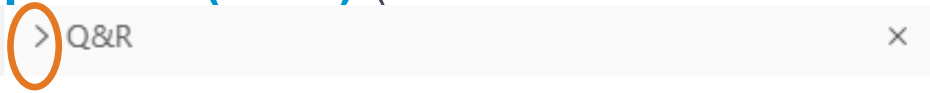

  - Pour y accéder, cliquez sur la flèche afin d'afficher, en bas à droite de l'écran, la boite de dialogue vous permettant d'envoyer vos messages à « L'organisateur et l'animateur »

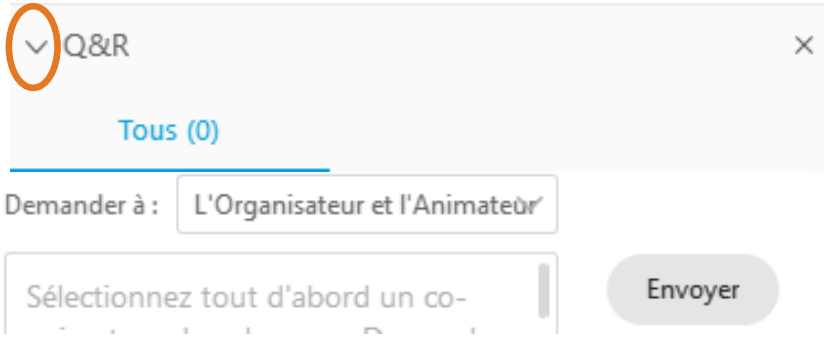

- Cette web conférence est enregistrée

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone : 04 37 91 33 10
Fax : 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

7 Allée Claude Debussy
69130 ECULLY
04.72.86.15.15
mmolina@excolyon.com

Objectifs des sessions sur les TDC et points méthodologiques en 3 webinaires

- Module 1 : Appropriation des TDC → **Réaliser son autocontrôle** en V1
- Module 2 : Analyse des résultats de coûts → **Analyses via les TDC et la base de coûts**
- Module 3 : Retour des erreurs méthodologiques et leur résolution → **Améliorer / Corriger ses données en V1+n**

Support de présentation et enregistrements du webinaire disponibles dans les prochains jours sur :

https://www.atih.sante.fr/enc-ssr-donnees-2022

atih
AGENCE TECHNIQUE DE L'INFORMATION SUR L'HOSPITALISATION

Exco

SOMMAIRE Module 1

- Rappel du processus
- Contrôle du découpage analytique
- Contrôles liés aux données ARCAnH
- Contrôles liés aux données ARAMIS
- Contrôles de cohérence des données d'activité

SOMMAIRE Module 1

- **Rappel du processus**
  - Accéder aux tableaux de contrôle (TDC)
  - Liste des tableaux de contrôle
  - Guide de lecture des TDC
- Contrôle du découpage analytique
- Contrôles liés aux données ARCAnH
- Contrôles liés aux données ARAMIS
- Contrôles de cohérence des données d'activité

Rappel du processus

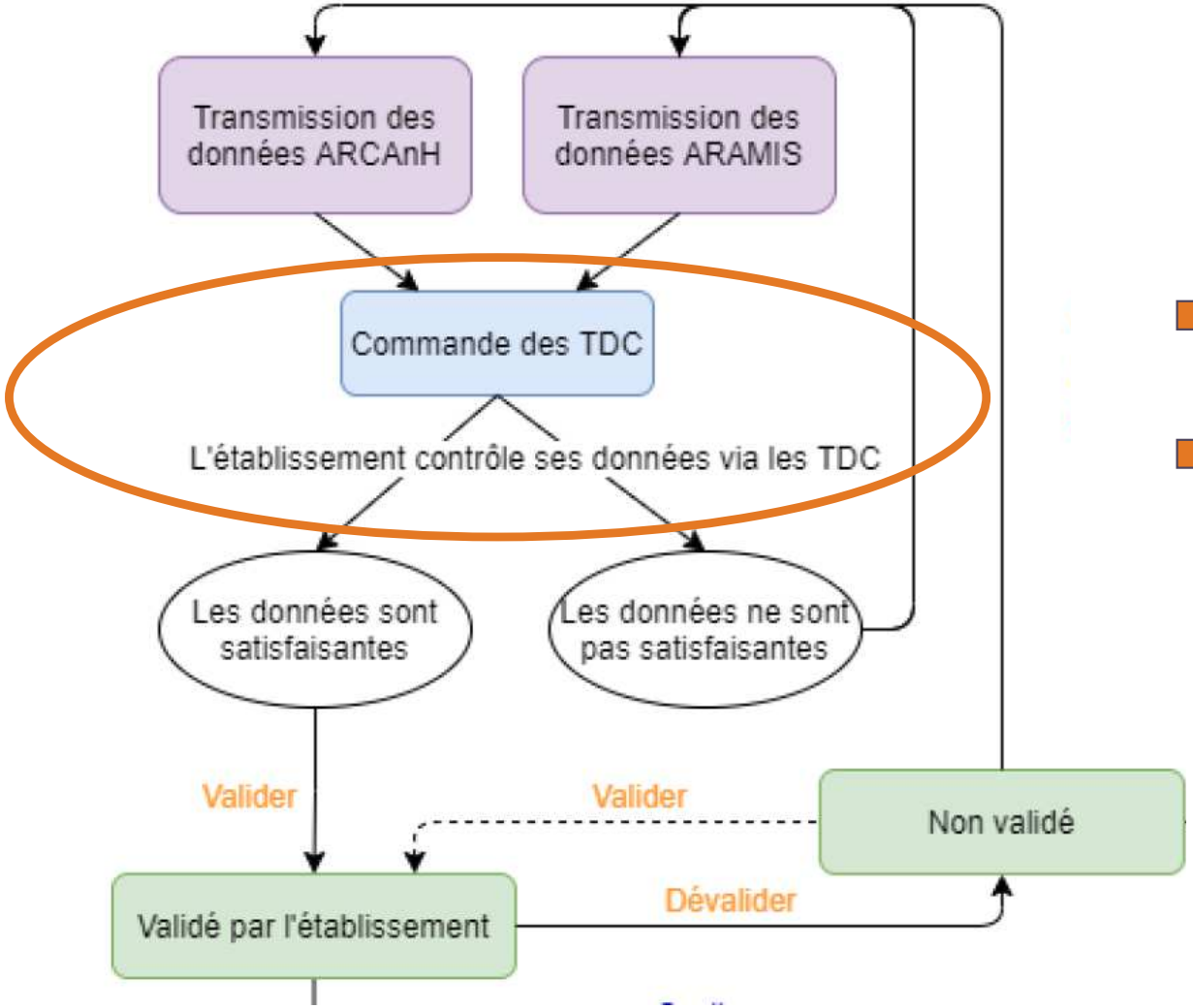

En V1

A chaque nouvelle validation V1+n

Autocontrôle AVANT de valider

Ressources documentaires

Accès rapide

- Documentation ENC MCO 2022
- Documentation ENC SSR 2022
- Documentation ENC HAD 2022
- Les logiciels ARCAnH, ARAMIS et VisualENC

Les webinaires des 2 précédentes campagnes sont accessibles sur les documentations 2021 et 2020

Ressources documentaires

Webinaires d'information aux outils de l'ENC

Thématiques	Liens vidéos
Lancement de la campagne ENC	Vidéo
Tutoriels ENC	Lien vers la page internet

Tutoriels vidéo ENC

21/12/2022
ARCAnH
Phases à réaliser dans le logiciel

21/12/2022
Présentation
Les grandes étapes, le dispositif technique et le calendrier de l'ENC

21/03/2022
ARAMIS
Présentation du logiciel et des phases à réaliser

ARCAnH

Vous trouverez les tutoriels suivants sur le logiciel ARCAnH :

1. Réaliser la phase d'identification : première étape nécessai

2. L'import du compte financier (CF) dans ARCAnH : démon
l'import, en synthèse

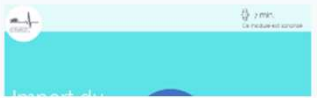

Rappel du processus
Accéder aux tableaux de contrôle (TDC)

- **Sur la plateforme e-ENC, la page action permet de :**

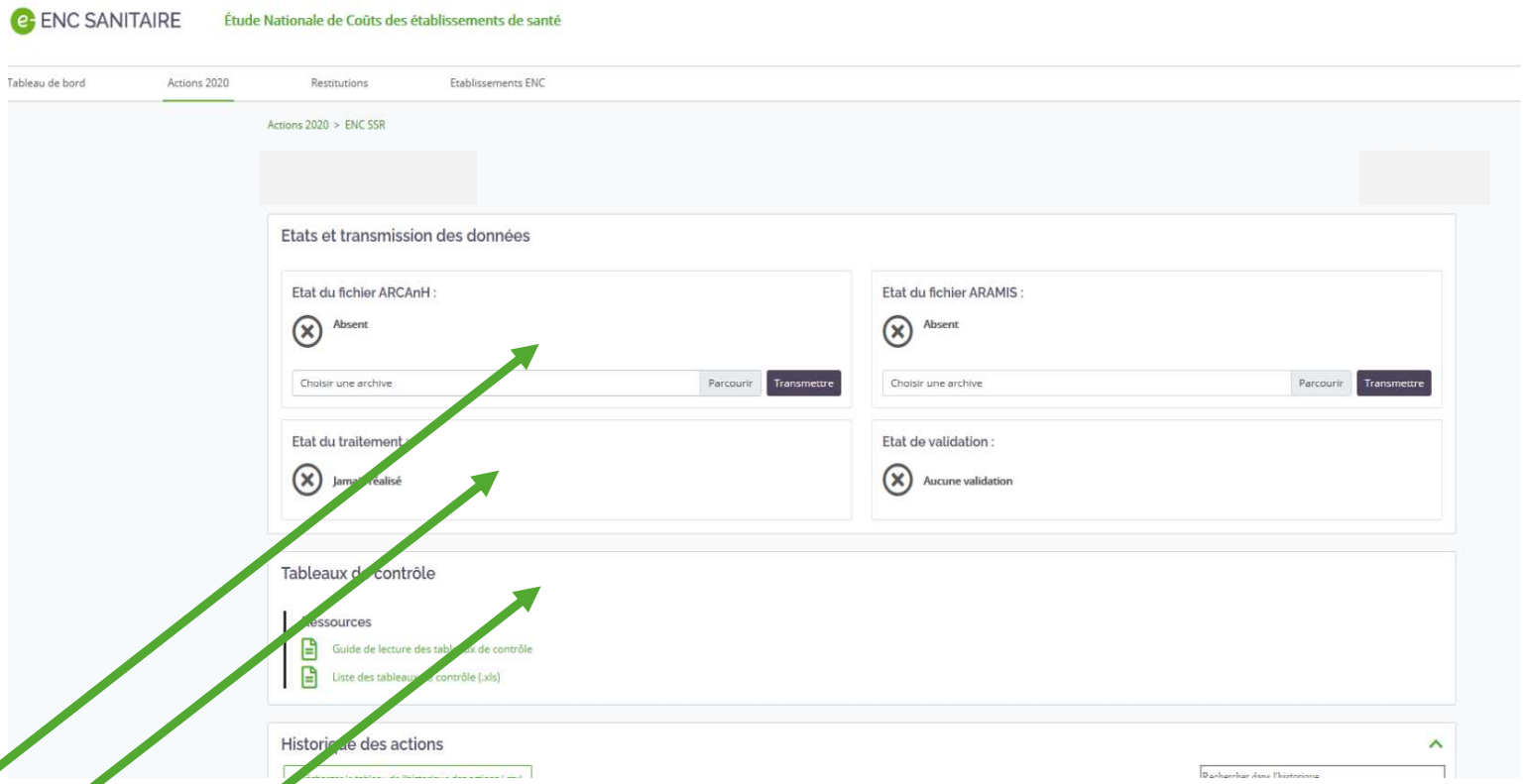

- **Transmettre les données arcanh et aramis**
- **Commander les traitements qui génèrent les tableaux de contrôles et la base de cout en cours de campagne**
- **Accéder aux tableaux de contrôle**

Rappel du processus
Accéder aux tableaux de contrôle (TDC)

- **Cet item est visible par tous les rôles quand le traitement a réussi :**

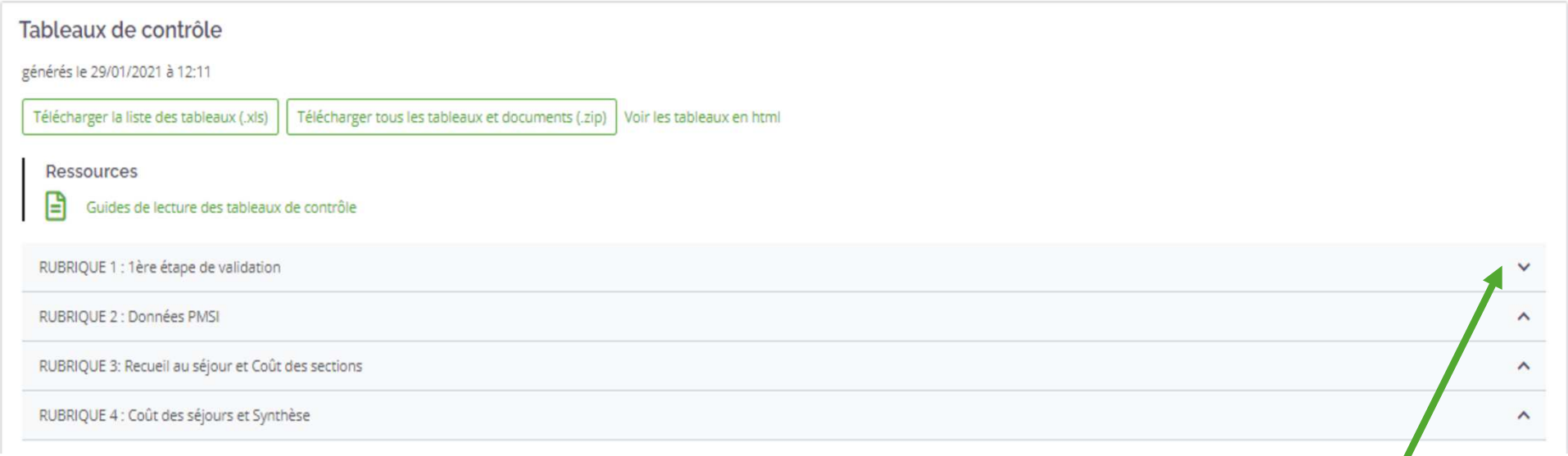

- Possibilité de développer/réduire chaque rubrique des TDC en cliquant sur la flèche à droite de chaque titre de rubrique.

- Plusieurs possibilités de consultation/extraction des tableaux de contrôles : TDC individuel , en téléchargement intégral (zip) et/ou sous excel grâce au dernier document de la dernière rubrique.

Rappel du processus
Liste des tableaux de contrôle

- Disponible sur la plateforme e-ENC
- 6 rubriques de contrôle (doc et TDC)

- **Etude des rubriques 1&2 dans ce module**

Les TDC reprennent l'ensemble des contrôles embarqués dans les logiciels ARCAnH et ARAMIS

- Les rubriques 3, 4 et 5 serons étudiées en module 2 et 3
- La rubrique 6 comprend l'ensemble des TDC sous format Excel

Liste des TDC 2022
RUBRIQUE 1 : 1ère étape de validation
Doc 1 : Classeur ARCAnH
Doc 2 : Comparaison des codes analytiques N-1 et N
Doc 3 : Détail de la correspondance
Tableaux 1 : Points à valider ARCAnH
Tableaux 1.7 : Comparaison des classeurs ARCAnH N-1 et ARCAnH N
Tableaux 2 : Points à valider ARAMIS
Doc 4 : Rapport d'atypies des fichiers ARAMIS
RUBRIQUE 2 : DONNEES PMSI
Tableaux 3 : Bilan du groupage dans les données PMSI et qualité du codage des actes de RR
Tableaux 4 : Séquences atypiques
RUBRIQUE 3 : RECUEIL AU SEJOUR ET COUTS DES SECTIONS
Tableaux 5 : Activité et dépenses des SAC
Doc 5 : Analyse des SAC en atypie
Tableaux 6 : Activité et dépenses des SAMT plateau produisant pour l'hospitalisation SSR
Tableaux 7 : Activité et dépenses des SAMT plateaux SSR
Doc 6 : Analyse des SAMT Plateaux SSR en atypie
Tableaux 8 : Activité et dépenses des SAMT métiers
Doc 7 : Analyse des SAMT Métiers de RR en atypie
Tableaux 9 : Activités spécifiques SSR
Tableaux 10 : Coûts unitaires de LM, LGG et structure
Doc 8 : Analyse des SA LM et LGG en atypie
Tableaux 11 : Immobilisations
RUBRIQUE 4 COUTS DES SEJOURS
Tableaux 12 : Synthèse
Doc 9 : Restitution Excel : coûts des GME. Onglet 1 « Tableau 12.6 » avec liste exhaustive des GME + Onglet 2 « Tableau 12.7 » avec liste exhaustive des GME
Doc 10 : GME observés par SA
Doc 11 : Analyse des GME en atypie
Doc 12 : Coûts décomposés par GME
Doc 13 : Coûts décomposés détaillés par GME
RUBRIQUE 5 : COUTS DES CONSULTATIONS
Tableaux 13 : Activité et dépenses des consultations SSR
RUBRIQUE 6 : ENSEMBLE DES TABLEAUX DE CONTRÔLE
Doc 14 : Restitution Excel : Ensemble des tableaux de contrôle

Rappel du processus
Guide de lecture des TDC

- **Accessible sur la plateforme e-ENC dans la rubrique des TDC**
- **Lien présent sur chaque TDC (html).**
- **Un détail pour chaque TDC**

objectif du contrôle

point de contrôle (Point Focus)

actions correctives préconisées en cas d'anomalie

Tableau 1.1.3 : SAC ajoutées et supprimées par rapport à N-1

N° des SA modifiées par rapport à N-1	Libellé des SA	Statut : Ajoutée / Supprimée par rapport à N-1
SAC X		Ajoutée
SAC Y		Ajoutée
SAC Z		Supprimée

Sont concernées :

MCO : SAC

SSR : SAC

HAD : SA intervenants HAD

Objectif :

Valider les changements de découpage analytique par rapport à l'année précédente.

S'il n'y a pas d'écart, le tableau indique « Pas d'écart constaté entre N et N-1 ».

Si l'établissement est nouveau, le tableau indique « Non concerné pour cette première année d'étude ».

Source :

Toutes les informations de ce tableau sont issues du paramétrage des SA d'ARCAnH N et N-1.

Action :

L'établissement doit justifier tout changement. La justification devra apparaître dans le rapport de supervision.

C'est aussi le moyen pour le superviseur de vérifier que les recommandations concernant le découpage faites l'année précédente ont bien été mises en œuvre.

- **Signalement des anomalies/atypies en toutes lettres (à vérifier, à corriger) ou (la plupart du temps) surlignées en orange ou jaune.**

SOMMAIRE Module 1

- Rappel du processus
- **Contrôle du découpage analytique**
- Contrôles liés aux données ARCAnH
- Contrôles liés aux données ARAMIS
- Contrôles de cohérence des données d'activité

Découpage analytique

- **Objectifs**

  - Homogénéité des données dans la construction des coûts unitaires de l'échantillon (dont distinction SAC HdJ ou séances et SAC HC).

  - Description de l'activité – être fin et précis – mais l'exactitude doit primer sur la finesse (= la section représente une unité de moyens clairement identifiables sans clés de répartition sauf particularités à expliquer)

  - Pour les SAC, la finesse de la description est dépendante des UM du PMSI (lien UM-SAC)

Le découpage analytique est paramétré dans le logiciel Arcanh puis importé dans le logiciel Aramis

Découpage analytique

TDC 1.1.1 SA figurant dans Arcanh mais pas dans Aramis

N° des SA concernées	Libellé de SA
93272210	Orthoprothésiste

- SAMT : Pas d'UO déclarées dans le fichier Aramis correspondant à la nature d'UO déclarée : - soit UO non déclarée sur ces SAMT en **fichier 10, -** soit UO déclarées dans le fichier ne correspondant pas à la nature d'UO *Cas le plus fréquent : nature d'UO déclarée en « valorisation_euro » (fichier 10 attendu) alors que suivi réalisé en montant en **fichier 4***

TDC 1.1.2 SA figurant dans Aramis mais pas dans Arcanh

= Utilisation d'une SA non paramétrée dans Arcanh dans un fichier Aramis .

Erreurs les plus fréquentes : erreur de code, inversion de chiffres, une SAMT supprimée dans arcanh est encore renseignée dans aramis.

Découpage analytique

- **Doc 2 (finess.année.encssr.00adnd.txt) : Comparaison des codes analytiques N-1 et N**

Code 2021	Libellé 2021	Code 2022	Libellé 2022	Commentaire superviseur
93451212	Affections du système nerveux adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)	93451212.01	Affections du système nerveux adultes hospitalisation complète unité Nord	Une même SAC est mise en correspondance avec 2 SAC distinctes >> Il n'y aura pas de correspondance en TDC 5
93451212	Affections du système nerveux adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)	93453312	Unité EVC/ EPR adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)	
93251	Imagerie	932511	Radiostandard	Changement de code analytique d'une SAMT => correspondance en TDC 6
NC	Non concerné	93252	Echographie	Nouvelle SAMT en 2022 => Pas de correspondance avec 2021

Découpage analytique

- **Respecter la finesse de découpage attendu des LM et LGG, dont :**

  - LGG SALP :
    - Déclarer la LGG SALP crèche même quand celle-ci est sous-traitée (locations de berceaux)
    - Ventiler les indemnités non récurrentes (rupture conventionnelle, retraite, licenciement) en LGG SALP hors CLM, CLD.

  - LGG SACG/AGM
    - LGG SACG : Direction générale, finance-comptabilité, gestion économique, **accueil central**, **standard téléphonique**, etc.
    - LGG AGM : Création et gestion des **dossiers <u>administratifs</u>** (pré-admission, sorties, …), facturation et recouvrement, etc.
    - Le temps de gestion des dossiers médicaux est à imputer sur les SAC/SAMT

  → Les personnels affectés à plusieurs activités sont à répartir sur les différentes sections, sur la base des temps connus ou à estimer, lors d'enquêtes annuelles par exemple.

Découpage analytique

- **Mode de fonctionnement des sections en LM et LGG**
  - Paramétrage en sous-traitance :
    - Les activités sont parfois réalisées en tout ou partie par des prestataires extérieurs mais cela n'implique pas que la section soit paramétrée en totalement ou partiellement sous-traitée
    - La notion « totalement sous-traitée » ou « partiellement sous-traitée » porte sur le process de logistique et non le budget qu'elle gère

    Exemples :

    - *La maintenance des équipements médicaux en externe ne doit pas conduire à paramétrer la LM GB en sous-traitance.*
    - *l'entretien des espaces verts confié à un prestataire ne doit pas conduire à paramétrer la LGG EM en sous-traitance.*
    - *L'externalisation de la réalisation du bilan à un expert comptable ne doit pas conduire à paramétrer la LGG SACG en sous-traitance.*
  - Paramétrage en groupement :
    - A renseigner lorsqu'au moins une part de la prestation est assurée par un groupement dont est membre l'établissement

      (dont GHT pour les éts publics et prestations groupe pour les éts privés)

SOMMAIRE Module 1

- Rappel du processus
- Contrôle du découpage analytique
- **Contrôles liés aux données ARCAnH**
  - Indicateurs de la feuille Contrôles
  - Onglet 1-DA
  - Onglet ETPR
  - Onglet 2-PC
  - Onglet 3-SA
  - Onglet 5-C_Ind
  - Suivi au séjour Aramis et onglet 6-cd
  - Onglets 7
- Contrôles liés aux données ARAMIS
- Contrôles de cohérence des données d'activité

Contrôles liés aux données ARCAnH

- **TDC 1.2.1 : Indicateurs de la feuille « Contrôles » d'ARCAnH**
  - **Objectif : Visualiser le résultat de tous les contrôles embarqués dans le classeur**

Nom du contrôl	Descriptif du contrôle	Résultat du contrôle
ETPR : C2	Etbts ayant des SA SSR : contrôles sur les données des ETPR	**A corriger**
ETPR : C6	Contrôle de cohérence : présence simultanée de charges et d'ETPR	**A compléter**
3-SA : C3	Il y a des montants négatifs dans cette phase en comptes de charges	**A vérifier**
6-cd : C2	Il y a des soldes négatifs dans cette phase NB : Apporter une correction ou une justification obligatoire	**A vérifier**
7-LOG : C3	Des charges de produits médicaux ont été rajoutées en compte de tiers. Ces montants doivent être ajoutés à la base de calcul de la clé de répartition - euros de charges de dépenses médicales gérées par la pharmacie dans les onglets 7	**A vérifier**

Ce TDC est présent en cas d'anomalie détectée

Tous les résultats des contrôles affichés en onglet Contrôles du classeur ARCAnH.

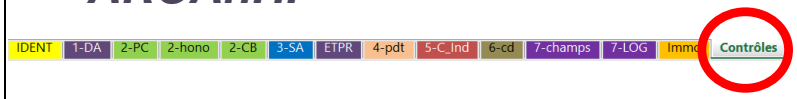

Onglet sur lequel porte le contrôle

Résultat : Tous les indicateurs doivent être OK ou « A vérifier ». Les indicateurs qui ne sont pas à « OK » sont présentés dans ce tableau.

⇒ **Correction (ou vérification) directement sur l'onglet concerné en fonction du descriptif**

Onglet 1-DA – informations concernant les SAC

- **Informations renseignées en onglet 1-DA** : **données de capacité** (nbre de lits – nbre de journées lits d'ouverture)

- **Objectif** : mettre en perspective les données d'activité

- **Contrôle embarqué** : si l'une des 3 informations n'est pas complétée, une mention « à compléter » apparait en zone « contrôle » de l'onglet DA

Données		Données globales	Sections d'analyse cliniques MCO	Sections d'analyse cliniques MCO
			Réanimation Médicale et polyvalente	Réanimation polyvalente adulte
		donnees_globales	93331	933314
Mode de prise en charge			Hospitalisation complète	Hospitalisation complète
Type de SAMT				
Mode de fonctionnement				
Capacité				
Nombre d'entrées	nb_ent			79
Nombre de journées lits d'ouverture	nb_jouv			875
Nombre de lits installés ou places	nb_lit	793		3
Nombre moyen de patients par jour en HAD	nb_patients	80		
Nombre de séjours réalisés en HAD	nb_sejours			
Nombre de journées réalisées en HAD	nb_journees			
Nombre de sous-séquences	nb_ss_seq			
Contrôles				
Contrôles sur la capacité			à compléter	OK
Contrôles sur les UO MCO				
Contrôles sur les UO de SSR				
Contrôles sur les UO HAD				
Contrôles sur les surfaces (remplissage facultatif)			OK	OK
Report contrôle ICR				
Report contrôle intervenants				
Contrôles sur le nombre de journées lits d'ouverture				OK

Contrôles de cohérence

Ces contrôles permettent de repérer certaines incohérences méthodologiques mais ne peuvent suffir à garantir la qualité des données

Nom du contrôle	Descriptif du contrôle	Résultat du contrôle	Zone de saisie
1- ETPR : contrôles sur les ETPR			
ETPR : C1	Etbts ayant des SAC MCO : contrôles sur les données des ETPR	OK	
ETPR : C2	Etbts ayant des SA SSR : contrôles sur les données des ETPR	OK	
ETPR : C3	Etbts ayant des SA HAD : contrôles sur les données des ETPR	OK	
ETPR : C4	Etbts ayant des SAMT : contrôles sur les données des ETPR	OK	
ETPR : C5	Etbts HAD : ayant des intervenants mis à disposition suivis en minutes : contrôle sur les données des ETP	OK	
ETPR : C6	Contrôle de cohérence : présence simultanée de charges et d'ETPR	OK	
1- DA Données administratives			
DA : C1	Etbts ayant des SAC MCO : contrôles sur les données de capacités	A vérifier	
DA : C2	Etbts ayant des SA SSR : contrôles sur les données de capacités	OK	
DA : C3	Etbts ayant des SA SSR : contrôles sur les données des UO de SSR	OK	
DA : C4	Etbts ayant des SA HAD : contrôles sur les données des intervenants	OK	

Onglet 1-DA – informations concernant les SAC

- **Contrôle embarqué** : si le nombre de journées théoriques par lit en HC 7j/7 est **supérieur à 365** une mention « à vérifier » apparait en zone « contrôle » de l'onglet DA

Données		Données globales	Sections d'analyse cliniques SSR
			Affections de l'appareil locomoteur adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)
		donnees_globales	93451112
Racine SA			93451112
Suffixe			
Libellé officiel			Affections de l'appareil locomoteur adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)
Mode de prise en charge			Hospitalisation complète
Type de SAMT			
Mode de fonctionnement			
Capacité			
Nombre d'entrées	nb_ent		
Nombre de journées lits d'ouverture	nb_jouv		51 300
Nombre de lits installés ou places	nb_lit	135	135
Contrôles			
Contrôles sur la capacité			OK
Contrôles sur les UO MCO			
Contrôles sur les UO de SSR			
Contrôles sur les UO HAD			
Contrôles sur les surfaces (remplissage facultatif)			OK
Report contrôle ICR			
Report contrôle intervenants			
Contrôles sur le nombre de journées lits d'ouverture			A vérifier

Contrôles de cohérence

Ces contrôles permettent de repérer certaines incohérences méthodologiques mais ne peuvent suffir à garantir la qualité des données

Nom du contrôle	Descriptif du contrôle	Résultat du contrôle
1- DA Données administratives		
DA : C1	Etbts ayant des SAC MCO : contrôles sur les données de capacités	OK
DA : C2	Etbts ayant des SA SSR : contrôles sur les données de capacités	OK
DA : C3	Etbts ayant des SA SSR : contrôles sur les données des UO de SSR	OK
DA : C5MCO	Etbts ayant des SAMT : contrôles sur les données des UO	OK
DA : C5SSR	Etbts ayant des SAMT : contrôles sur les données des UO	OK
DA : C6	Etbts ayant des SAMT : contrôles sur les données des ICR	OK
DA : C7	Etbts MCO : Contrôle sur les données de journées lits d'ouverture	OK
DA : C8	Etbts SSR : Contrôle sur les données de journées lits d'ouverture	A vérifier
DA : C9	Etbts MCO : Contrôle sur les UO de consultations MCO	OK
DA : C10	Etbts SSR : Contrôle sur les UO de consultations SSR	OK
1-DA Données administratives : contrôles sur les surfaces (facultatif)		

51.300 journées / 135 lits = 380 journées d'ouverture par lit

On attend un nombre de jours par lit inférieur ou égal à 365.

Onglet 1-DA – informations concernant les SAC

- **Informations renseignées en onglet DA** : **données de surfaces**

  Attention : ces données sont obligatoires pour les SAMT du champ SSR.

- **Contrôle embarqué** : si les m² ne sont pas renseignés une mention « à compléter » apparait en zone « contrôle » de l'onglet DA.

Données		Sections d'analyse médico-techniques	Sections d'analyse médico-techniques	Sectio médic
		Radiologie	Radiostandard	Radios
		93251	932511	93
Total des minutes produites par les SAMT spécialisées SSR et Total Clés hospitalisés SSR / hors hospitalisés des Act.Spé.SSR internes.				
Nombre de minutes produites pour les patients hospitalisés en SSR	min_SSR			
Nombre de minutes produites hors hospitalisation SSR	min_hors_SSR			
Nombre de séjours d'hospitalisation SSR ayant bénéficié d'un appareil roulant du parc	sej_SSR			
Nombre séjours hors hospitalisation SSR ayant bénéficié d'un appareil roulant du parc	sej_hors_SSR			
Act.Spé.SSR **externes** : Montant de sous-traitance (Atelier) ou de location de matériel roulant (Parc) pour les patients hospitalisés SSR	st_SSR			
Act.Spé.SSR **externes** : Montant de sous-traitance (Atelier) ou de location de matériel roulant (Parc) hors hospitalisation SSR	st_hors_SSR			
Données sur les surfaces				
m2 SDO/SHOB/SHON/surface plancher	m2		0	
Contrôles				
Contrôles sur la capacité				
Contrôles sur les UO MCO		OK	OK	OK
Contrôles sur les UO de SSR		OK	OK	OK
Contrôles sur les UO HAD		OK	OK	OK
Contrôles sur les surfaces (remplissage facultatif)		OK	à compléter	
Report contrôle ICR		OK	OK	OK
Report contrôle intervenants				
Contrôles sur le nombre de journées lits d'ouverture				

Contrôles

Retour au sommaire

Contrôles de cohérence

Ces contrôles permettent de repérer certaines incohérences méthodologiques mais ne peuvent suffir à garantir la qualité des données

Nom du contrôle	Descriptif du contrôle	Résultat du contrôle	Zone
1-DA Données administratives : contrôles sur les surfaces (facultatif)			
DA : C15	Etbts ayant des SAC MCO : contrôles sur les données des surfaces (facultatif)	OK	
DA : C16	Etbts ayant des SA SSR : contrôles sur les données des surfaces (facultatif)	OK	
DA : C17	Etbts ayant des SAHAD : contrôles sur les données des surfaces (facultatif)	OK	
DA : C18	Etbts ayant des SAMT : contrôles sur les données des surfaces (facultatif sauf ENC SSR)	**A vérifier**	
DA : C19	Contrôles sur la LSS : données des surfaces (facultatif)	OK	
DA : C20	Contrôles sur la LM : données des surfaces (facultatif)	OK	
DA : C21	Contrôles sur les colonnes Autres activités : données des surfaces (facultatif)	OK	
2-PC			

Onglet 1-DA – informations concernant les SAC

TDC 5.2 Evolution de l'activité

Le rattachement des séjours aux SAC via le lien UM-SA (fichier 1 Aramis) détermine le total des journées de chaque SAC.

Données		Données globales	Sections d'analyse cliniques SSR	Sections d'analyse cliniques SSR	Sections d'analyse cliniques SSR	Sections d'analyse cliniques SSR
			Affections de l'appareil locomoteur adultes HC	Affections de l'appareil locomoteur adultes HJ	Affections du système nerveux adultes HC	Unité EVC/ EPR adultes HC
		donnees_globales	9345111201	9345111501	9345121201	9345331202
Racine SA			93451112	93451115	93451212	93453312
Suffixe			01	01	01	02
Libellé officiel			Affections de l'appareil locomoteur adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)	Affections de l'appareil locomoteur adultes hospitalisation de jour	Affections du système nerveux adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)	Unité EVC/ EPR adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)
Type de SAMT						
Mode de fonctionnement						
Capacité						
Nombre de journées lits d'ouverture	nb_jouv		10 950	1 300	7 300	3 650
Nombre de lits installés ou places	nb_lit	65	30	5	20	10

Tableau 5.2 : Evolution des données d'activités des SAC

Type de SAC	N° SAC	Libellé officiel	Libellé saisi	Nombre de journées PMSI 2019 (A)	Nombre de journées PMSI 2018 (B)	% d'évolution du nombre de journées (A-B)/	Nombre de lits ou de places 2019	Nombre de lits ou de places 2018 (D)	% d'évolution du nombre de lits ou de places (C-D)/	Nombre de journées lits d'ouverture 2019	Nombre de journées lits d'ouverture 2018	% d'évolution du nombre de journées lits d'ouverture (E-F)/	Nombre de journées théoriques 2019	Nombre de journées théoriques 2018
HC	9345111201	Affections de l'appareil locomo	Affections de l'appareil locomoteur adultes HC	7 497	13 502	-44.47	30	50	-40.00	10 950	17 725	-38.22	10 950	18 250
HC	9345121201	Affections du système nerveux	Affections du système nerveux adultes HC	5 337	.	.	20	.		7 300	.	.	7 300	.
HC	9345331202	Unité EVC/ EPR adultes hospita	Unité EVC/ EPR adultes HC	2 494	2 700	-7.63	10	10	0.00	3 650	3 650	0.00	3 650	3 650
Total HC				15 328	16 202	-5.39	60	60	0.00	21 900	21 375	2.46	21 900	21 900
HP	9345111501	Affections de l'appareil locomo	Affections de l'appareil locomoteur adultes HJ	1 998	2 166	-7.76	5	5	0.00	1 300	1 300	0.00	.	.
Total HP				1 998	2 166	-7.76	5	5	0.00	1 300	1 300	0.00	.	.
Total				17 326	18 368	-5.67	65	65	0.00	23 200	22 675	2.32	.	.

Onglet 1-DA – informations concernant les SAC

- **TDC 5.3** : évolution TO et DMS
  - Taux d'ouverture : journées théoriques rapportées au nbre de journées max (nbre de lits x 365)
  - Taux d'occupation : journées réelles des SAC (issues du résultat du lien UM-SA) rapportées au Nb de journées lits d'ouverture renseigné

Type de SAC	N° SAC	Libellé SAC	% d'évolution du coût/jour entre 2022 et 2021	Taux d'ouverture 2022 (%)	Taux d'ouverture 2021 (%)	Taux d'occupation des SAC HC en 2022 (%)	Taux d'occupation des SAC HC en 2021 (%)	% d'évolution du taux d'occupation	Taux d'occupation des SAC HC - référence ENC (%)	DMS 2022	DMS 2021	Ecart	DMS de référence 2021
HC	93451112	Affections de l'appareil locomoteur adultes hospitalisation complète	102,32	100,00	100,00	77,85	77,85	0,00	81,31	46,3	46,3	0,0	118,7
HC	93451212	Affections du système nerveux adultes hospitalisation complète	-66,31	100,00	100,00	33,76	67,51	-50,00	81,09	52,0	52,0	0,0	150,7
HC	93451812	Affections liées aux conduites addictives adultes/ hospitalisation complète	-80,43	99,75	99,75	44,98	44,98	0,00	85,40	40,8	40,8	0,0	69,2
HC	93452212	SSR polyvalent adultes hospitalisation complète	-67,73	100,00	100,00	59,39	59,39	0,00	77,78	39,2	39,2	0,0	102,2
HC	93453312	Unité EVC/ EPR adultes hospitalisation complète	-76,70	100,00	100,00	98,29	98,29	0,00	91,05	260,9	260,9	0,0	174,4
Total HC			-10,87	99,93	99,92	54,05	62,52	-9,70	.	45,5	45,5	0,0	.
HP	93451115	Affections de l'appareil locomoteur adultes hospitalisation de jour	-54,21	.	.	.	.	.	.	21,1	21,1	0,0	47,3
HP	93452225	SSR polyvalent adolescents	-31,56	.	.	.	.	.	.	8,0	8,0	0,0	.
Total HP			-39,74	.	.	.	.	.	.	45,5	45,5	0,0	.
Total			-12,65	.	.	.	.	.	.	13,6	13,6	0,0	.

Onglet 1-DA – informations concernant les SAMT

- **Informations renseignées en onglet 1-DA**

Nature d'UO dépendante de la catégorie de SAMT qui induit l'usage d'un fichier Aramis précis

SAMT sous-traitées	⇨	Montant_ST	⇨	**Fichier 4**
Laboratoire	⇨	B ou Valorisation_Euro	⇨	Fichier 10
Imagerie	⇨	ICR	⇨	Fichier 10
Explo.fonctionnelle	⇨	ICR	⇨	Fichier 10

➡ **IMPORTANT :** Ne pas confondre les natures d'UO Valorisation_Euro (UO métier à déclarer en fichier 10) et Montant_ST (suivi de la charge en €, à déclarer en fichier 4)

Onglet 1-DA – informations concernant les SAMT

- **Informations renseignées en onglet 1-DA** : **Informations complémentaires sur ICR**
  - **Médecin salarié / non salarié : 1 / 0**
  - **Version des ICR : version attendue = 2023 sur cette campagne**
- **Contrôle embarqué** :

Données		Données globales	Laboratoire général	Laboratoire général - 21	Anatomo-Cyto-Pathologie	Bloc opératoire central	Bloc Robot - C machine
		donnees_globales	93231	9323121	93232	932411	93244
Type de SAMT			Non ambulatoire	Non concerné	Non ambulatoire	Non ambulatoire	Non ambulatoire
Mode de fonctionnement			Interne	Sous-Traitance	Interne	Interne	Interne
Nature de l'unité d'œuvre			B	Montant_ST	Valorisation_Euro	ICR	Passage
Nombre d'unités d'œuvre produites			**13 167 252.75**	**259 605.76**	**5 756 531.71**	**4 421 547.00**	**413.00**
Pour les séjours d'hospitalisation MCO	nbuo_mco		9 327 734.99	135 095.00	361 547.27	902 783.00	187
Pour les consultations et soins externes MCO	nbuo_cs_mco		3 195 799.18	88 998.93	1 737 872.03	80 692.00	
Pour les MIG (hors MERRI fixes)	nbuo_mig		332 253.36	2 548.02	5 069.60	947.00	
Pour les séjours d'hospitalisation SSR	nbuo_ssr		0.00	3 154.41	0.00	0.00	0
Pour les consultations et soins externes SSR	nbuo_cs_ssr						
Pour les séjours HAD	nbuo_had		3 883.41	0.00	39.20	0.00	0
Pour les séjours d'hospitalisation PSY	nbuo_psy		244 801.68		787.27	632.00	
Pour les consultations et soins externes PSY	nbuo_cs_psy		218.43		1 335.00		
Pour les comptes de résultats annexes (CRA)	nbuo_ba		62 492.85		566.75	2 268.00	
Pour des patients hospitalisés à l'extérieur	nbuo_patest				178 613.00		
Autres	nbuo_aut		68.85	29 809.40	3 470 701.59	3 434 225.00	226
Informations complémentaires sur les ICR							
Avec médecins salariés ou non-salariés (1 = avec médecins salariés / 0 = sans médecins salariés)	med_sal						
Version des ICR (si UO = ICR)	num_version						
Contrôles sur le remplissage des ICR						INFOS ICR A REMPLIR	
Contrôles							
Contrôles sur la capacité							
Contrôles sur les UO MCO			OK	OK	OK	OK	OK
Contrôles sur les UO de SSR			OK	OK	OK	OK	OK
Contrôles sur les UO HAD			OK	OK	OK	OK	OK
Contrôles sur les surfaces (remplissage facultatif)			OK		OK	OK	OK
Report contrôle ICR			OK	OK	OK	A compléter	OK
Report contrôle intervenants							
Contrôles sur le nombre de journées lits d'ouverture							

- **Attention** : ces informations

Conditionnent le calcul des TDC 6

Onglet 1-DA – informations concernant les SAMT

- **Informations renseignées en onglet 1-DA** : **Nombre d'UO produites au cours de l'exercice, réparties par type de bénéficiaires**
- **Contrôle embarqué** : vérification de la présence d'UO sur le champ de l'étude :

Données		Données globales	Sections d'analyse médico-techniques	Sections d'analyse médico-techniques	Sections d'analyse médico-techniques	Sections d'analyse médico-techniques	Sections d'analyse médico-techniques
			Laboratoire général	Anatomo-Cyto-Pathologie	Bloc endoscopies	Radiologie	Radiologie
		donneur_globales	93231	93232	9324229	93251	932511
ecine SA			93231	93232	9324229	93251	932511
effize							
ibelle officiel			Laboratoire général	Anatomo-Cyto-Pathologie	Bloc autres spécialités	Radiologie	Radiostandard
ode de prise en charge							
ype de SAMT			Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné
ode de fonctionnement			Sous-Traitance	Sous-Traitance	Interne	Sous-Traitance	Interne
Capacité							
ombre d'entrées	nb_ent						
ombre de journées lits d'ouverture	nb_jouv						
ombre de lits installés au placard	nb_lit	134					
Données sur les unités d'oeuvre des SAMT (recueil du 01/01/N au 31/12/N)							
eture de l'unité d'oeuvre			Montant_ST	Montant_ST	ICR	Montant_ST	ICR
ombre d'unités d'oeuvre produites			736 197.80	19 690.00	60 557.00	32 018.00	329 712.00
ur les séjours d'hospitalisation MCO	nbua_mco		641 036.70	19 690.00	60 498.00	28 470.00	54 644.00
ur les consultations externes MCO	nbua_cr_mco						275 068.00
ur les MIG (hors MERRI fixes)	nbua_mig						
ur les séjours d'hospitalisation SSR	nbua_ssr		95 161.10	0.00	59.00	3 548.00	
ur les consultations externes SSR	nbua_cr_ssr						
ur les séjours HAD	nbua_had						
ur les séjours d'hospitalisation PSY	nbua_psy						
ur les consultations externes PSY	nbua_cr_psy						
ur les comptes de résultats annexes (CRA)	nbua_ba						
ur des patients hospitalisés à l'extérieur	nbua_patext						
tres	nbua_aut						
formations complémentaires sur les ICR							
e médecins salariés ou non-salariés (1 - avec médecins salariés / 0 - sans médecins salariés)	med_sal				1		1
rsion des ICR (si UO - ICR)	num_version				2020		2020
Contrôles sur le remplissage des ICR							
Contrôles							
Contrôles sur la capacité							
Contrôles sur les UO MCO			OK	OK	OK	OK	OK
Contrôles sur les UO de SSR			OK	OK	OK	OK	à compléter
Contrôles sur les UO HAD			OK	OK	OK	OK	OK
Contrôles sur les surfaces (remplissage facultatif)					OK		OK
Report contrôle ICR			OK	OK	OK	OK	OK
Report contrôle intervenants							
Contrôles sur le nombre de journées lits d'ouverture							

Contrôles de cohérence

Ces contrôles permettent de repérer certaines incohérences méthodologiques mais ne peuvent suffir à garantir la qualité des données

Nom du contrôle	Descriptif du contrôle	Résultat du contrôle
1- DA Données administratives		
DA : C1	Etbts ayant des SAC MCO : contrôles sur les données de capacités	OK
DA : C2	Etbts ayant des SA SSR : contrôles sur les données de capacités	OK
DA : C3	Etbts ayant des SA SSR : contrôles sur les données des UO de SSR	OK
DA : C5MCO	Etbts ayant des SAMT : contrôles sur les données des UO	OK
DA : C5SSR	Etbts ayant des SAMT : contrôles sur les données des UO	**A vérifier**
DA : C6	Etbts ayant des SAMT : contrôles sur les données des ICR	OK
DA : C7	Etbts MCO : Contrôle sur les données de journées lits d'ouverture	OK
DA : C8	Etbts SSR : Contrôle sur les données de journées lits d'ouverture	OK
1-DA Données administratives : contrôles sur les surfaces (facultatif)		

Onglet 1-DA – informations concernant les SAMT

- **TDC 6.4.1 : rapprochement, par SAMT, des UO déclarées sur patients hospitalisés SSR en onglet 1-DA et du total des UO déclarées sur la SAMT en fichier 10**

Données		Données globales	Sections d'analyse médico-techniques	Sections d'analyse médico-techniques	Sections d'analyse médico-techniques	Sections d'analyse médico-techniques	Sections d'analyse médico-techniques	Sections d'analyse médico-techniques	Sections d'analyse médico-techniques	Sections d'analyse médico-techniques	SAMT URGENCES
			Laboratoire général	Anatomo-Cyto-Pathologie	Bloc endoscopies	Radiologie	Radiologie	Scanographie (dont mémoradio)	Echographie	Anesthésiologie (y compris salle de réveil)	Accueil et Traitement des Urgences Adultes - Structure des Urgences Décret 2006-577
		donnees_globales	93231	93232	9324229	93251	932511	932514	93252	93261	9321112
Type de SAMT			Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné	Non concerné
Mode de fonctionnement			Sous-Traitance	Sous-Traitance	Interne	Sous-Traitance	Interne	Interne	Interne	Interne	Interne
Capacité											
Nombre d'entrées	nb_ent										
Nombre de journées lits d'ouverture	nb_jouv										
Nombre de lits installés ou places	nb_lit	134									
Données sur les unités d'œuvre des SAMT (recueil du 01/01/N au 31/12/N)											
Nature de l'unité d'œuvre			Montant_ST	Montant_ST	ICR	Montant_ST	ICR	ICR	ICR	ICR	Passage
Nombre d'unités d'œuvre produites			**736 197.80**	**19 690.00**	**60 557.00**	**32 018.00**	**336 373.00**	**436 466.00**	**41 894.00**	**13 940.00**	**17 504.00**
Pour les séjours d'hospitalisation MCO	nbuo_mco		641 036.70	19 690.00	60 498.00	28 470.00	54 644.00	111 007.00	6 873.00	13 920.00	2 273.00
Pour les consultations et soins externes MCO	nbuo_cs_mco						275 068.00	314 632.00	32 896.00		15 231.00
Pour les MIG (hors MERRI fixes)	nbuo_mig										
Pour les séjours d'hospitalisation SSR	nbuo_ssr		95 161.10	0.00	59.00	3 548.00	6 661.00	10 827.00	2 125.00	20.00	0.00
Pour les consultations et soins externes SSR	nbuo_cs_ssr										
Pour les séjours HAD	nbuo_had										
Pour les séjours d'hospitalisation PSY	nbuo_psy										
Pour les consultations et soins externes PSY	nbuo_cs_psy										
Pour les comptes de résultats annexes (CRA)	nbuo_ba										
Pour des patients hospitalisés à l'extérieur	nbuo_patest										
Autres	nbuo_aut										
Informations complémentaires sur les ICR											
Avec médecins salariés ou non-salariés (1 = avec médecins salariés / 0 = sans médecins											

Tableau 6.4.1 : Exhaustivité du nombre d'UO recueillies et déclarées par SAMT

N° de SAMT	Libellé saisi	Mode de fonctionnement	Nature de l'UO	Nombre d'UO ARAMIS (A)	Nombre d'UO ICR ARCAnH (B)	Ecart du nombre d'UO (A-B)	Montant des charges résiduelles + LM attendues sur les RHA	Montant des charges résiduelles + LM ventilées sur les RHA lors de la valorisation	Ecart en euros (D-C)	Part non ventilée sur les RHA en %
9324229	Bloc endoscopies	Interne	ICR	59	59	0	164.8	164.8	0.0	0.00
932511	Radiologie	Interne	ICR	6 661	6 661	0	9 104.4	9 104.4	0.0	0.00
932514	Scanographie (dont mémoradio)	Interne	ICR	10 827	10 827	0	19 050.7	19 050.7	0.0	0.00
93252	Echographie	Interne	ICR	2 125	2 125	0	2 777.8	2 777.8	0.0	0.00
93261	Anesthésiologie (y compris salle de réveil)	Interne	ICR	20	20	0	87.9	87.9	0.0	0.00
Total				19 692	19 692	0	31 185.7	31 185.7	0.0	0.00

Onglet 1- DA Cas particulier des SAMT de Sous-Traitance Médicale

- Les comptes #611 enregistrent obligatoirement de la sous-traitance de prestations complètes d'examen.
- **Sur le logiciel ArcanH :**
  - Création des SAMT Imagerie et/ou SAMT Laboratoire en sous-traitance
  - Différencier les SAMT laboratoire N et HN (obligatoire) ainsi que ACP (si nécessaire)
  - Paramétrage Sous-traitance, UO en montant_ST (obligatoire)
- **En onglet 1-DA, sur chaque SAMT en ST** :
  - On déclare les UO (en montant_ST) par type de bénéficiaires
  - Le total de ces UO doit être égal au solde du compte #611 imputé sur la SAMT
  - On attend ainsi un **coût de l'UO à 1€** (TDC 6.1) car charges nettes totales = nb total d'UO de la SAMT
- **En onglet 3SA :** Les soldes des comptes #61112 STM Imagerie médicale, #61113HN et #61113LABN STM Laboratoire (hors nomenclature ou activité nomenclaturée) s'imputent sur les SAMT en ST dédiées créées à cet effet.
- **On suit au séjour la consommation de STM des hospitalisés en Fichier 4 Aramis en montant**

Onglet 1- DA Cas particulier des SAMT de Sous-Traitance Médicale

Création SAMT Imagerie ou laboratoire en sous-traitance :

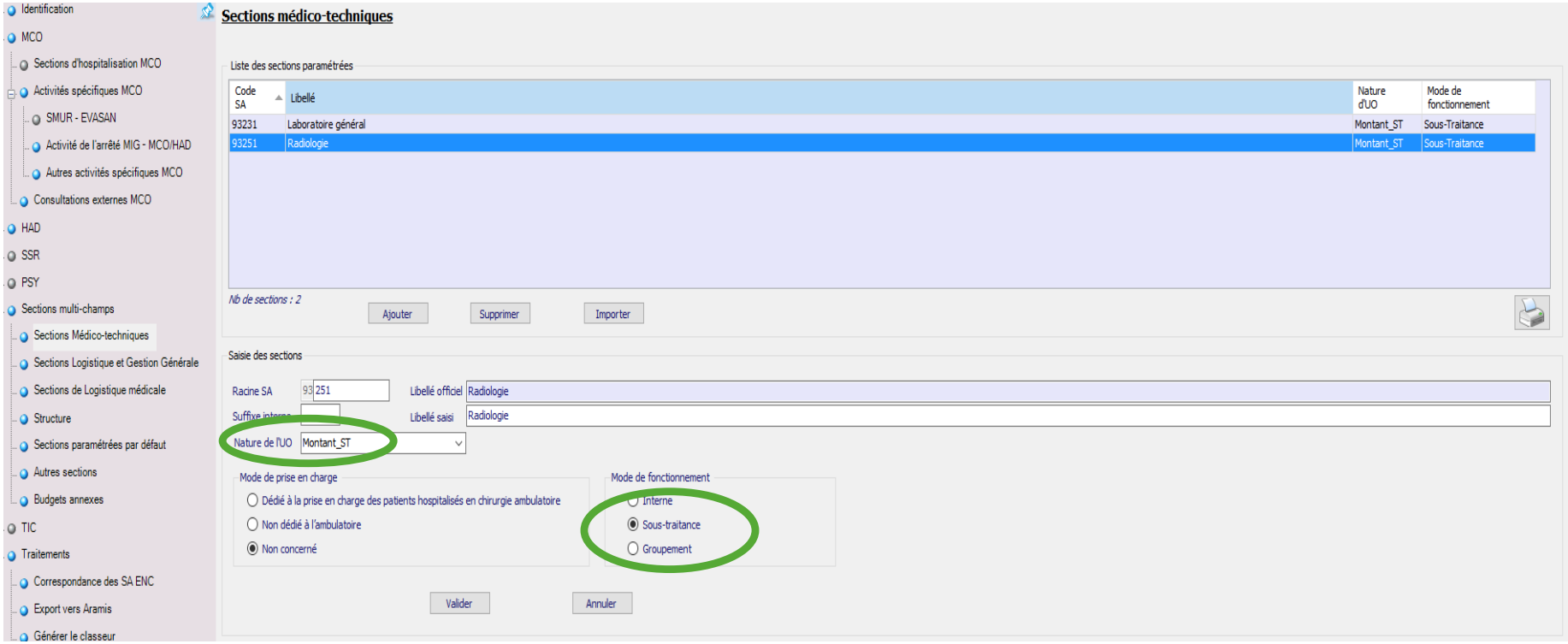

Onglet 1- DA Cas particulier des SAMT de Sous-Traitance Médicale

- **Onglet 3-SA :** Imputation de 100% du solde du compte #611 sur les SAMT dédiées

	Intitulés	Rappel : Total montants Charges incorporables et Produits admis en atténuation des charges de l'onglet PC +	SAMT_ST	SAMT_ST
			Radiologie	Scanographie (dont mémoradio)
		TOT_PCE	93251	932514
Racine SA			93251	932514
Mode de fonctionnement (LGG/LM/STR/SAMT/Plateaux Psy)			Sous-Traitance	Sous-Traitance
609	Rabais, remises et ristournes obtenus sur achats	0		
61111	Sous-traitance à caractère médical : kinésithérapie	16 [illegible]		
61112_ENC	Sous-traitance à caractère médical : Imagerie médicale	142 562	81 365	61 198
61113HN_ENC	Sous-traitance à caractère médical : laboratoires hors nomenclature	[illegible]		

2 SAMT d'imagerie créées, avec un fonctionnement en ST, c'est correct.

Onglet 3SA, le solde du #61112 est totalement imputé, c'est correct.

- **Onglet DA :** Déclaration des UO par type de bénéficiaires

Données		SAMT_ST	SAMT_ST
		Radiologie	Scanographie (dont mémoradio)
		93251	932514
Racine SA		93251	932514
Mode de fonctionnement		Sous-Traitance	Sous-Traitance
Nature de l'unité d'œuvre		Montant_ST	ICR
Nombre d'unités d'œuvre produites		34 627.94	18 544.00
Pour les séjours d'hospitalisation MCO	nbuo_mco	23 637.64	12 684.00
Pour les consultations externes MCO	nbuo_cs_mco		
Pour les MIG (hors MERRI fixes)	nbuo_mig		
Pour les séjours d'hospitalisation SSR	nbuo_ssr	10 990.30	5 860.00
Autres	nbuo_aut		

Onglet DA : le paramétrage des UO est-il conforme à la méthodologie ?
Oui pour la SAMT radiologie en ST
Non pour la SAMT Scanner en ST => paramétrage en ICR vs en montant_ST => à corriger

Onglet DA : le nombre d'UO déclaré est-il cohérent pour la SAMT radiologie?
Non puisque le total des UO (34 627.94) est différent du montant imputé sur la SAMT (81 365 €) ; Il faut compléter les UO consommées par les autres bénéficiaires (actes externes, etc.)
Pour la SAMT Scanner le total des UO devra être = 61 198

Onglet 1- DA Cas particulier des SAMT de Sous-Traitance Médicale

TDC 2.13 (SSR) : Taux de suivi des charges par poste - sous-traitance (charte qualité)

L'absence de concordance entre total des UO onglet DA et montant de sous traitance imputé sur la SAMT a un impact négatif sur le taux de suivi au séjour du TDC 2.13

- Ce tableau indique la ou les natures d'UO utilisée(s) => on constate dans notre cas que la cellule est colorée en marron indiquant l'anomalie de nature d'UO

Type de dépenses	Nature de l'UO de toutes les SAMT en sous-traitance ou groupements	Taux charte qualité : objectifs (en %)	Montant affecté au séjour dans ARAMIS	Montant des charges nettes phase 4 d'ARCAnH	Taux de suivi 2021 (A)/(B) (en	Taux de suivi 2020 (en %)	Insuffisance de suivi au séjour (
Sous-traitance à caractère médical - imagerie médicale	ICR / Montant_ST	Pas de taux	23 638	97 400	24.3	55.6	.
Sous-traitance à caractère médical - laboratoires	Montant_ST	Pas de taux	85 857	114 338	75.1	97.4	.
TOTAL sous-traitance laboratoire et imagerie		50%	109 495	211 738	51.7	84.1	.
Sous-traitance à caractère médical - autres		Pas de taux	19 922	25 396	78.4	54.4	.
Sous-traitance - Transport des patients hors SMUR		Pas de taux	20 272	19 289	105.1	92.7	.
TOTAL autres sous-traitance		25%	40 194	44 685	89.9	72.1	.
Total		Pas de taux	149 688	256 423	58.4	81.4	0
Total TDC 2.3 et 2.4		Pas de taux	311 512	491 295	63.4	68.2	106

- Le Montant des charges nettes phase 4 indiquées est prorata en fonction des UO déclarées en onglet DA sur le bénéficiaire Hospitalisés du champ traité (MCO, SSR, HAD) par rapport au total des UO produites par la SAMT => (23637 $^{\text{UO hospitalisés}}$/34628 $^{\text{UO totales}}$ x 81365 $^{\text{montant total}}$) $_{\textbf{soit 55540€ pour radiologie}}$ + (12684/18544 x 61198) $_{\text{scanner}}$ = 97.400€ ; l'erreur en onglet DA biaise le calcul et impacte le taux de suivi.
- Le Montant affecté au séjour dans aramis correspond au suivi déclaré en fichier 4 (SSR).

Temps d’échange

Onglet ETPR

Saisie des ETPR SF	SF_ETPR	Nb d'ETPR Personnels Sages-Femmes Salariés
	SF_PI_ETPR	Nb d'ETPR Personnels Sages-Femmes Internes
		Total ETPR Personnel Sage-Femme
Calculs de coûts moyen		Comptes analytiques SF_REMU + SF_REMB + 6492PS_SF + 6491PM_SF + 648SF_RA (si ENC MCO)
		Coût moyen du Personnel Sage-Femme salarié

- L'onglet ETPR sert à renseigner le nombre d'ETPR PM/PI/SF/SF_PI/PS/PA (détail attendu sur 6 catégories) sur chaque SA.

Dans cet onglet, vous allez réaliser :

- La saisie des ETPR PM, PI, SF, PS et PA pour les toutes SA
- Les ETPR liés aux postes de charges des personnels extérieurs et les charges des personnels des années antérieures sont exclus du périmètre des ETPR
- Les différents coûts moyen par ETPR sont calculés automatiquement

			Type	SAC_MCO
			Libellé SA	Soins intensifs cardiologiques
				9341424
Saisie des ETPR PA (hors ETP liés aux comptes 621,622 et 6484)	PA_admin	Nb d'ETPR Personnels de direction et administratifs (y compris Cadres Supérieurs de Santé CSS et faisant fonction)	399.10	0.44
	PA_soins	Nb d'ETPR Personnels des services de soins : Cadres de santé et faisant fonction, ASHQ, psychologue)	0.80	0.80
	PA_reeduc	Nb d'ETPR Personnels des services de soins : Personnels de rééducation	0.00	
	PA_educ	Nb d'ETPR Personnels éducatifs et sociaux	0.00	
	PA_medicotech	Nb d'ETPR Personnels médico-techniques	0.00	
	PA_ouvriers	Nb d'ETPR Personnels techniques et ouvriers	0.00	
		Total ETPR Personnel Autre	**399.90**	**1.24**
Calculs de coûts moyen		Comptes analytiques PA_REMU + PA_REMB + 6492PA + 648PA_RA (si ENC MCO)	20 156 601	60 711
		Coût moyen du Personnel autre salarié	**50 404 €**	**49 100 €**

- Les charges de personnel sont reportées automatiquement de l'onglet 3-SA.
- Les ratios charges/ETPR sont calculés automatiquement sur chaque catégorie de personnel et sur chaque SA. Ces ratios sont donc contrôlables dès la saisie d'ARCAnH, mais aussi dans les TDC 1.6.1 à 1.6.9.

Onglet ETPR

Dans cet onglet, vous allez réaliser :

► La saisie des ETPR PM, PI, SF, PS et PA pour les toutes SA
► Les ETPR liés aux postes de charges des personnels extérieurs et les charges des personnels des années antérieures sont exclus du périmètre des ETPR

► Les différents coûts moyen par ETPR sont calculés automatiquement

			Type	SAC_MCO
			Libellé SA	Surveillance continue polyvalente
			➤	9341416
	PA_medicotech	Nb d'ETPR Personnels médico-techniques	0.00	
	PA_ouvriers	Nb d'ETPR Personnels techniques et ouvriers	0.00	
		Total ETPR Personnel Autre	**399.90**	**0.00**
Calculs de coûts moyen		Comptes analytiques PA_REMU + PA_REMB + 6492PA + 648PA_RA (si ENC MCO)	20 156 601	0
		Coût moyen du Personnel autre salarié	**50 404 €**	**non concerné**
	etp_mad	HAD : Nb d'ETP des intervenants mis à disposition suivis en minutes		
		Total ETPR PM + SF + PS + PA (hors mis à disposition)	**1 170.59**	**0.00**
Contrôles sur les ETPR				à compléter

Contrôle de présence d'ETPR et charges de personnel salarié sur une SA « interne » :

- **Contrôler en onglet ETPR (et TDC 1.6.2) de la justification de l'absence de personnel salarié**

  Si non, corriger l'ETPR en onglet ETPR et les rémunérations en onglet 3-SA

Onglet ETPR

► La saisie des ETPR PM, PI, SF, PS et PA pour les toutes SA

► Les ETPR liés aux postes de charges des personnels extérieurs et les charges des personnels des années antérieures sont exclus du périmètre des ETPR

► Les différents coûts moyen par ETPR sont calculés automatiquement

			Libellé SA	Surveillance continue médecine	Surveillance continue polyvalente	Soins intensifs cardiologiques
			➢	9341411	9341416	9341424
Saisi des ETPR (hors liés aux comptes 6277 et 6484)	PS_ETPR	Nb d'ETPR Personnels des services de soins : Personnels soignants (IDE et Aides-soignants)	725.46		10.22	17.13
		Total ETPR Personnel Soignant	**725.46**	**0.00**	**10.22**	**17.13**
Calculs de coûts moyen		Comptes analytiques PS_REMU + PS_REMB + 6492PS + 648PS_RA (si ENC MCO)	37 704 537	351 098	1 070 486	
		Coût moyen du Personnel soignant	**51 974 €**	**Il manque les ETP**	**104 795 €**	**manque les charg**

- Dès la saisie des données sur ARCAnH, la cohérence des ratios peut être analysée : le ratio PS à 104 795€ est-il cohérent ? Si non, corriger en onglet ETPR et/ou les charges PS_REMU_ENC en onglet 3-SA

- Contrôle sur la présence simultanée de charges et d'ETPR : en l'absence d'ETPR ou de charges sur une SA, le ratio n'est pas calculé => corriger en onglets ETPR ou 3-SA, ou justifier auprès du superviseur. Voir TDC 1.2.1 et 1.6.2.

Onglet ETPR

Le TDC 1.6.1 permet de visualiser :

Tableau 1.6.1 : Vérification globale des ratios des charges de personnel salarié sur les sections

Catégorie de personnel	Type de SA	Ratio charges/ ETP minimum	Ratio charges/ ETP moyen	Ratio charges/ ETP maximum
Personnel autres	SAC MCO	.	.	.
Personnel interne et étudiant	SAC MCO	.	.	.
Personnel médical	SAC MCO	.	.	.
Personnel soignant	SAC MCO	.	.	.
Personnel autres	SAC SSR	.	.	.
Personnel interne et étudiant	SAC SSR	.	.	.
Personnel médical	SAC SSR	507 250	507 250	507 250
Personnel soignant	SAC SSR	45 107	45 107	45 107
Personnel autres	SAMT Plateau SSR (yc Balnéo)	40 522	40 522	40 522
Personnel interne et étudiant	SAMT Plateau SSR (yc Balnéo)	.	.	.
Personnel médical	SAMT Plateau SSR (yc Balnéo)	.	.	.
Personnel soignant	SAMT Plateau SSR (yc Balnéo)			
Personnel autres	SAMT Métier de RR	40 152	47 274	50 885
Personnel interne et étudiant	SAMT Métier de RR	.	.	.
Personnel médical	SAMT Métier de RR	162 308	162 308	162 308
Personnel soignant	SAMT Métier de RR	50 901	50 901	50 901
Personnel autres	SAMT	.	.	.
Personnel interne et étudiant	SAMT	.	.	.
Personnel médical	SAMT	.	.	.
Personnel soignant	SAMT	.	.	.
Personnel autres	LM	37 963	38 806	40 493
Personnel interne et étudiant	LM	.	.	.
Personnel médical	LM	101 555	105 059	125 380
Personnel soignant	LM	52 021	52 021	52 021
Personnel autres	LGG	21 000	45 477	67 390
Personnel interne et étudiant	LGG	.	.	.
Personnel médical	LGG	157 300	157 300	157 300
Personnel soignant	LGG	52 910	52 910	52 910
Personnel autres	Autres activités hors étude	54 740	54 740	54 740
Personnel interne et étudiant	Autres activités hors étude	.	.	.
Personnel médical	Autres activités hors étude	.	.	.
Personnel soignant	Autres activités hors étude	.	.	.

- La présence/absence d'ETPR et charges par type de SA (détail par SA dans les TDC 1.6.3 à 1.6.6)
- Les ratios hors bornes sont surlignés en jaune (bornes en K€ : PA [20-100] / PS [20;140] / PM [40;200] / PI et SF_PI [5;60] / SF [30;120]
- La cohérence des ratios mini / moyen / maxi par SA
- Un lissage éventuel des ratios sur les SA. Par ex, ratios PS/SAC SSR mini-moyen-maxi tous à 45.107€ => si l'éts a plusieurs SAC, cela signifie que les charges PS ont été réparties entre les SAC au prorata des ETPR = lissage.

Onglet ETPR

Tableau 1.6.2 : SA en incohérence sur les charges de personnel ou sur les ETP

N° de SA	Libellé de la SA	Catégorie de personnel	Charges	ETP
93451112	Affections de l'appareil locomoteur adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)	Personnel autre	37 000.00	0.00

- Le TDC 1.6.2 reprend les anomalies (type C6) de l'onglet ETPR :
  - SA avec des charges en 3-SA et sans ETPR en ETPR
  - SA avec des ETPR en ETPR sans charges en 3-SA

→ Il est attendu une correction ou une justification, par exemple : versement de primes de départ en retraite => charges affectées sur la LGG SALP en 3-SA sans ETPR déclaré en onglet ETPR, c'est cohérent.

Onglet 2-PC

- **Objectifs de l'onglet PC** :
  - Saisir la balance générale de l'année N au format PC (ou importer le Compte financier pour les Etablissements Publics et Espic)
  - Eliminer de l'étude les charges non incorporables (CNI) et les produits non déductibles (PND / PAH / RECETTES SUBSID / RCRA)

- **Moyens à mettre en œuvre** :
  - Etablir le tableau de correspondance (« table de transcodage ») entre comptes de la balance générale et comptes du PC (à transmettre au superviseur en début de campagne)
  - Respecter le principe de permanence des méthodes du transcodage.

Onglet 2-PC

- **Moyens à mettre en œuvre** :

  - Afin de justifier les répartitions entre incorporable et non incorporable, il sera nécessaire transmettre au superviseur le détail des comptes :

    - 658 et 758 Charges et produits de gestion courante
    - 67 et 77 Charges et produits exceptionnels
    - 74 Subventions
    - 791 Transfert de charges
    - 68 et 78 Dotations et reprises des provisions

Onglet 2-PC

- **Moyens à mettre en œuvre :**
  - Préparer le détail des comptes de la BG qui devront être répartis sur plusieurs comptes en onglet PC
  - #602 et #603 → ATTENTION à la cohérence entre n° de compte et le code dépenses des charges suivies au séjour du fichier 3 et 4

Postes de charges ENC						Titre		
SA MCO	SA SSR	SA HAD	SAMT	MIG_MCO_SMUR	LM, LGG, STR + hors ENC			**Charges :**
CM_CQS	CM_CQ	CM_CQ	CM_CQS	CM_CQS	AUTRESDEP	CR2C	6011+60311	Consommations d'achats stockés d pharmaceutique
X	X	X	X	X	AUTRESDEP	CR3C	6012+60312	Consommations d'achats stockés d général
SP	SP	SP	SP	SP	AUTRESDEP	CR2C	60211+603211	Consommations de spécialités phar prévue à l'article L. 162-22-7 du CSS
SP FES	SP	SP FES	SP FES	SP FES	AUTRESDEP	CR2C	60212+603212	Consommations de spécialités phar l'article L. 162-22-7 du CSS
SP ATU	SP ATU	SP ATU	SP ATU	SP ATU	AUTRESDEP	CR2C	60213+603213	Consommations de spécialités phar
PSL	PSL	PSL	PSL	PSL	AUTRESDEP	CR2C	60215PSL+603215PSL	Consommations de produits sanguir
SP	SP	SP	SP	SP	AUTRESDEP	CR2C	60215HPSL+603215HPSL	Consommations de produits sanguir
CM_CQS	CM_CQ	CM_CQ	CM_CQS	CM_CQS	AUTRESDEP	CR2C	60216+603216	Consommations de fluides et gaz m
CM_CQS	CM_CQ	CM_CQ	CM_CQS	CM_CQS	AUTRESDEP	CR2C	60217+603217	Consommations d'autres produits de

Onglet 2-PC

- Focus sur la préparation du détail des comptes de la BG qui devront être retraités sur divers comptes en onglet PC

  - #681 Dotations aux amortissements à détailler selon les comptes d'immos et pour les matériels en matériels médicaux et non médicaux

  ➡ ATTENTION à vérifier le transcodage sur les comptes ventilés par nature en PND : #681111 frais d'établissement et #681121 terrains

  - Frais de personnel (PM / PS / PA / SF)

  - Certains comptes seront à transcoder ; par exemple, le #791 en #708 pour un traitement plus précis en onglet 5-C_Ind

Onglet 2-PC

- Les contrôles C1 à C9 de l'onglet Contrôles doivent être OK ou A vérifier :

Contrôles

Retour au sommaire

Contrôles de cohérence

Ces contrôles permettent de repérer certaines incohérences méthodologiques mais ne peuvent suffir à garantir la qualité des données

Nom du contrôle	Descriptif du contrôle	Résultat du contrôle
2-PC		
2-PC : C1	L'onglet n'est pas rempli	OK
2-PC : C2	Aucun montant n'est mis dans les comptes 60	OK
2-PC : C3	Aucun montant n'est mis dans les comptes 61	OK
2-PC : C4	Aucun montant n'est mis dans les comptes 635 et 637	OK
2-PC : C5	Aucun montant n'est mis dans les comptes de charges de personnel (63 et 64)	OK
2-PC : C6	Le montant des charges de la colonne "Reclassement extra comptable" est <> 0	OK
2-PC : C7	Il reste ou il y a trop de montants à affecter dans cette phase	OK
2-PC : C8	Il reste des charges ou des produits du CF à reclasser dans les comptes détaillés	OK
2-PC : C9	Ventilation incorrecte entre CNI/PND et/ou charges incorporables/ prod. déductible	OK

Onglet 3-SA

- **TDC 1.4 : Pourcentage de charges à caractère médical restant sur les sections Logistique Médicale**
  - **TDC 1.4.1 LM Pharmacie : S'assurer que les charges médicales sont imputées sur les SA consommatrices vs la LM Pharmacie**

Poste	Montant des charges brutes totales	% restant sur les SA Pharmacie 2022
Dispositifs médicaux implantables facturables en sus	2 837 758	1.2
Dispositifs médicaux implantables non facturables en sus	1 351 237	3.1
Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus	59 702 145	0.4
Spécialités pharmaceutiques sous ATU	4 552 305	1.0
Produits sanguins labiles	2 398 566	15.0
Consommables médicaux	33 518 163	0.9
Dispositifs médicaux	7 986	0.3
Total	104 368 160	1.0

Source : onglet 3-SA

Rappel Méthodologique *: La majorité des charges à caractère médical doit être imputée sur les sections consommatrices (SAC et SAMT).*

Seuls les produits périmés ou détruits et les écarts de stocks éventuels sont à imputer sur la LM Pharmacie.

Résultat attendu : un taux d'imputation sur la LM Pharmacie <10% sur chaque poste de charges médicales

En onglet 3-SA, on identifie puis contrôle/corrige/explique un poste de charges médicales dont l'imputation sur la LM Pharmacie > ou = 10%

Onglet 3-SA

TDC 1.4 : Pourcentage de charges à caractère médical restant sur les sections Logistique Médicale

TDC 1.4.2 LM Génie Biomédical : S'assurer que les charges de matériels et entretien-maintenance sont imputées sur les SA consommatrices vs la LM Génie Biomédical

Comptes analytiques	Libellés de comptes	Montant des charges brutes totales	% restant sur la SA Génie Biomédical 2022
61223CBMED	Crédit-bail mobilier : Matériel médical (hors 61223PN pour ENC HAD)	603 080	0.0
61223PN	Crédit-bail mobilier (pour ENC HAD) : Matériel médical à pression négative	0	0.0
613152EQUIP	Locations mobilières à caractère médical : Equipements (hors 613152PN pour ENC HAD)	2 360 928	2.5
613152PN	Locations mobilières à caractère médical (pour ENC HAD) : Equipements, matériel à pression négative	61 738	0.0
681125M	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles : Installations techniques, matériel et outillage médicaux (hors PN pour ENC HAD)	8 838 849	2.1
681125PN	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles (pour ENC HAD) : Installations techniques, matériel et outillage médicaux à pression négative	0	0.0
TOTAL Matériel médical		11 864 596	2.0
615151	Entretiens et réparation sur biens mobiliers à caractère médical : Matériel et outillage médicaux	527 922	2.4
615162	Maintenance sur biens mobiliers à caractère médical : Matériel médical	4 441 051	2.9
TOTAL Entretien-Maintenance		4 968 973	2.9

***Rappel Méthodologique** : La majorité des charges à caractère médical doit être imputée sur les sections consommatrices (SAC et SAMT).*

Onglet 3-SA

- **TDC 1.7.1 : Evolution des charges et produits, des ETP et de l'activité par SA entre N-1 et N**
  - **Objectif : Détecter les évolutions atypiques des charges nettes/UO/ETP, par section**

***Source** multiple : onglet 3-SA + onglet 1-DA + onglet ETPR + onglet 7-champs + données aramis*

		Charges				Produits				Charges nettes				Activité						Total			
SA	Libellé	Montant total 2019	Montant total 2018	Evolution en montant	Evolution en %	Montant total 20192	Montant total 20183	Evolution en montant4	Evolution en %5	Montant total 20196	Montant total 20187	Evolution en montant8	Evolution en %9	Nature de l'UO/clé 2019	Nature de l'UO/clé 2018	Nombre d'UO/clés 2019	Nombre d'UO/clés 2018	Evolution en nombre	Evolution en %10	ETP 2019	ETP 2018	Evolution en ETP	Evolution en %11
93451732	Affections des brûlés enfants (moins de 6 ans)/ hospitalisation complète (7 jours sur 7)	439 485	700 637	-261 151	-37.27	4 684	11 590	-6 906	-59.59	434 801	689 046	-254 245	-36.90	Nombre de journées ARAMIS	Nombre de journées ARAMIS	2 333.00	1 822.00	511.00	28.05	10.56	14.70	-4.14	-28.17
93113	Accueil et gestion des malades	0	91 175	-91 175	-100.00	0	0	0	0.00	0	91 175	-91 175	-100.00	Nombre de dossiers créés	Nombre de dossiers créés	9 170.00	10 694.00	-1 524.00	-14.25	0.00	2.03	-2.03	-100.00
93115	DIM	0	44 583	-44 583	-100.00	0	0	0	0.00	0	44 583	-44 583	-100.00	Nombre de résumés PMSI	Nombre de résumés PMSI	8 000.00	9 208.00	-1 208.00	-13.12	0.00	0.80	-0.80	-100.00

- **Les variations significatives sont surlignées en jaune.**

Par exemple la diminution de -100% des charges imputées en LGG AGM et LGG DIM

On peut ainsi identifier l'absence de charges imputées sur ces 2 sections en N par rapport à N-1 et la corriger directement en onglet 3SA.

- **Il faut également analyser les évolutions atypiques entre les items.**

Par exemple la section affections des brûlés enfants présente une diminution des charges nettes de -36% alors que l'activité en nb de journées augmente de +28%

Onglet 3-SA

- **TDC 1.7.6.2 : Phase 3 - Evolution des charges et des produits par SA et par compte entre N-1 et N**
  - **Objectif : Analyser les évolutions atypiques des charges et produits imputés par section**

***Source** : onglet 3-SA*

Type de SA	SA	Libellé de la SA	N° de compte	Libellé du compte	Montant total 2021	Montant total 2020	Evolution en montant	Evolution en %
LGG	93115	DIM	615258	Entretiens et réparation sur biens mobiliers à caractère non médical : Autres matériels et outillage (réaffectation directe)	505	450	55	12.23
LGG	93115	DIM	6223	Rémunérations d?intermédiaires et honoraires des médecins (consultants exceptionnels) ENC	14 940	13 270	1 670	12.58
LGG	93115	DIM	6225+62268PA+6227+6228PA	Rémunérations d?intermédiaires et honoraires des personnels autres (y compris personnel de rééducation-réadaptation) ENC	30 507	29 800	707	2.37
LGG	93115	DIM	6288	Autres prestations diverses réalisées à l'extérieur	8 343	7 540	803	10.66
LGG	93115	DIM	681125NM	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles : Installations techniques, matériel et outillage non médicaux	835	3 500	-2 665	-76.15
LGG	93115	DIM	6811281	Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles : Installations générales, agencements, aménagements divers	1 923	7 000	-5 077	-72.52
LGG	93115	DIM	691	Participations des salariés aux fruits de l'expansion ENC	3 304	2 800	504	18.00
LGG	93115	DIM	7541	Remboursements de frais - Formation professionnelle ENC	-18	-400	382	-95.55
LGG	93115	DIM	758	Produits divers de gestion courante ENC	-678	-256	-422	164.99
LGG	93115	DIM	791	Transferts de charges d'exploitation ENC	-1 095	-1 200	105	-8.72
LGG	93115	DIM	PA_REMU	Total des charges de personnel salarié autre (hors comptes 6721 et 649) ENC	351 600	345 900	5 700	1.65
LGG	93115	DIM	PM_REMU	Total des charges de personnel salarié médical (hors comptes 6721 et 649) ENC	67 628	65 200	2 428	3.72

- **Les variations significatives en pourcentage sont surlignées en jaune**

Onglet 3-SA

- **Utilisation des filtres sur les différentes colonnes pour analyser la cohérence des ventilations N / N-1**
  - Identification des comptes de charges médicales ventilées sur les LGG (à justifier ou corriger)
  - Identification des variations significatives des différents comptes de charges
  - Identification de l'absence de charges de matériel médical sur les SAC, les SAMT, les PRR, etc.
  - Filtres sur les variations significatives en montant (seuil de signification à définir selon les volumes)
  - Variations significatives entre sections de même nature …

Onglet 5-C_Ind

TDC 1.7.7 : Phase 5 - Evolution des recettes par SA et par compte entre N-1 et N

- **Objectif : Identifier les recettes d'activités subsidiaires en évolution pour vérifier la cohérence des charges induites à déduire par section.**

***Source** : onglet 5*

SA	Libellé de la SA	N° de comp	Libellé du compte	Montant 20	Montant 20	Evolution en monta	Evolution en %
ACT_SUBSID2	Mise à disposition de personn	7084	Mise à disposition de personnel facturée	148 025	136 268	11 757	8.63
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	70821	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants - Chambres	40 154	31 806	8 348	26.25
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	70822	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants - Repas	14 350	9 827	4 523	46.03
ACT_SUBSID4	Autres ventes de biens et de s	706	Prestations de services	81 986	11 986	70 000	584.01
ACT_SUBSID4	Autres ventes de biens et de s	758	Produits divers de gestion courante	10 800	8 639	2 161	25.01
Total				295 315	198 526	96 789	48.75

- **Les variations significatives sont surlignées en jaune.**

Par exemple, pour l'année N, il faudra s'interroger sur la nature des produits du compte #706 pour être en mesure de contrôler que les charges consommées induites par ce produit supplémentaire de 70K€ aient bien été déduites en onglet 5.

Onglet 5-C_Ind

- **TDC 1.7.8 : Phase 5 - Evolution du montant des charges induites par section entre N-1 et N**
  - **Objectif 1 : Détecter les oublis de déduction des charges induites sur les sections par type de recettes subsidiaires en contrôlant la marge par section d'activité subsidiaire.**

Source : onglet 5

Section AS et CRA	Libellé section AS et CRA	Produits / Charges	Section de charges indirectes LM/LGG/STR	Libellé de section de charges indirectes LM/LGG/STR	Poste de charges indirectes	Montant 2021	Montant 2020	Evolution en montant	Evolution en %
ACT_SUBSID2	Mise à disposition de personn	Produits				148 025	136 268	11 757	8.63
ACT_SUBSID2	Mise à disposition de personn	Charges indirectes	93111	Services administ	PA	-148 025	-136 268	-11 757	8.63
ACT_SUBSID2	Mise à disposition de personnel facturé	Sous-total				0	0	0	.
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usag	Produits				54 504	41 633	12 871	30.92
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usag	Charges indirectes	93116	Services hôteliers	AUTRESDEP	-40 154	-31 806	-8 348	26.25
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usag	Charges indirectes	9313	Restauration	AUTRESDEP	-14 350	-9 827	-4 523	46.03
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Sous-total				0	0	0	.
ACT_SUBSID4	Autres ventes de biens et de s	Produits				92 786	20 625	72 161	349.87
ACT_SUBSID4	Autres ventes de biens et de s	Charges indirectes	93111	Services administ	PA	-8 911	-8 639	-272	3.15
ACT_SUBSID4	Autres ventes de biens et de s	Charges indirectes	93118	Entretien-mainten	AUTRESDEP	-10 800	-8 911	-1 889	21.20
ACT_SUBSID4	Autres ventes de biens et de s	Charges indirectes	9313	Restauration	AUTRESDEP	-3 075	-3 075	0	0.00
ACT_SUBSID4	Autres ventes de biens et de services	Sous-total				70 000	0	70 000	100.00

- **Par exemple, pour la section d'activité subsidiaire Autres ventes de Biens & Services, on constate une augmentation de produits de +72K€**
- **Ce produit n'a manifestement pas donné lieu à une déduction de charges induites en onglet 5. Il faut donc revoir ce point dans l'onglet 5.**

Onglet 5-C_Ind

TDC 1.7.8 : Phase 5 suite

Objectif 2 : Contrôler la permanence des méthodes d'imputation des charges consommées par les produits d'AS (onglet utilisé et nature des postes de charges)

Section AS et CRA	Libellé section AS et CRA	Produits / Charges	Section de charges indirectes LM/LGG/STR	Libellé de section de charges indirectes LM/LGG/STR	Poste de charges indirectes	Montant 2021	Montant 2020	Evolution en montant	Evolution en %
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Produits				251 993	225 634	26 359	11.68
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Charges directes				-28 070	0	-28 070	100.00
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Charges indirectes	931110	Services administratifs à caractère général (hors service mortuaire et morgue)	PA	-10 096	0	-10 096	100.00
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Charges indirectes	931110	Services administratifs à caractère général (hors service mortuaire et morgue)	PS	-4 961	-502	-4 459	100.00
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Charges indirectes	93112	Services administratifs liés au personnel	PA	-2 301	-37 400	35 099	-93.85
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Charges indirectes	93113	Accueil et gestion des malades	AUTRESDEP	-1 057	-856	-201	23.44
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Charges indirectes	93113	Accueil et gestion des malades	PA	-178 562	-38 169	-140 393	367.81
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Charges indirectes	93113	Accueil et gestion des malades	PS	-598	-129 256	128 658	-99.54
ACT_SUBSID3	Prestations délivrées aux usagers et accompagnants	Sous-total				26 348	19 451	6 898	35.46

- Imputation des charges consommées via l'onglet 3-SA pour les charges directes et via l'onglet 5 pour les charges indirectes

  => Modification de la méthode entre N/N-1

- LGG utilisées pour réaliser les activités subsidiaires.

  => Modification des LGG d'imputation entre N/N-1

- Poste de charges utilisé pour déduire les charges indirectes

  => Modification des postes utilisés entre N/N-1

Onglet 5-C_Ind

Impact de l'onglet 5_C-Ind sur les charges nettes des LM et LGG

Tableau 8.1 : Coûts unitaires de logistique médicale, de logistique et gestion générale, de structure

Section de LGG/LM/STR	Mode de fonctionnement de la SA 2022	Nature de la clé 2022	Nature de la clé 2021	Montant des charges nettes 2022	Montant des charges nettes 2021	Evolution en % des charges nettes (A-B)/	Nombre total de clés ARCAnH 2022	Nombre total de clés ARCAnH 2021	Evolution en % du total des clés (C-D)/	Coût/clé 2022 (E)=(A/C)	Coût/clé 2021 (F)=(B/D)	Evolution en % du coût/clé (E-F)/
Pharmacie - hors 936.12, 936.13, 936.14 et rétrocession	Totalement internalisée	Euros de charge de dépenses médicales gérées par la pharmacie	Euros de charge de dépenses médicales gérées par la pharmacie	1 248 359	1 347 066	-7.33	11 000 508.4	8 505 873.7	29.33	0.11	0.16	-28.34
Préparations stériles de médicaments - Reconstitution et délivrance des chimiothérapies	Totalement internalisée	Nombre de préparations	Nombre de préparations	104 081	0	100.00	4 593.0	0.0	100.00	22.66	.	100.00
Stérilisation	Totalement internalisée	UO Sté	UO Sté	490 809	452 565	8.45	2 625 781.5	2 213 335.5	18.63	0.19	0.20	-8.58
Génie Biomédical	Partiellement sous-traitée	Montants d'actif brut médical immobilisé	Montants d'actif brut médical immobilisé	233 189	269 139	-13.36	11 387 004.8	11 236 965.5	1.34	0.02	0.02	-14.50

- **Les charges nettes sont issues de l'onglet 5-C_Ind**

SAISIE DES CHARGES INDIRECTES DE LM / LGG / STR POUR CES ACTIVITES

Sections			Intitulés des postes ou comptes de charges ou produits		ENC - Rappel des montants à affecter (nets des produits déductibles) (A)	TOTAL de la Phase 5 (B)	ENC - Montant restant à affecter dans les phases suivantes (A) - (B)
					rappel_enc	phase5_enc	restant_enc
Pharmacie - hors 936.12, 936.13, 936.14 et rétrocession	93611	PS	Personnel soignant	93611_PS	8 537	0	8 537
		SF	Personnel Sage-Femme	93611_SF	0	0	0
		PA	Personnel autre	93611_PA	679 946	66 563	613 383
		PM	Personnel médical (hors permanences des soins)	93611_PM	537 930	75 828	462 102
		PDS	Permanences des soins du personnel médical y compris charges sociales	93611_PDS	33 827	0	33 827
		PARTICIP	Participations des salariés aux fruits de l'expansion	93611_PARTICIP	0	0	0
		AUTRESDEP	Autres dépenses	93611_AUTRESDEP	138 650	8 141	[illegible]
		ClCalc	TOTAL Charges Indirectes		1 398 891	150 531	1 248 359

- **Charges ventilées en onglet 3-SA**

Temps d'échange

Suivi au séjour aramis et onglet 6-cd

- **TDC 2.12 Vérification de la cohérence entre le montant suivi au séjour dans ARAMIS et celui déduit dans l'onglet phase 6 d'ARCAnH**

  Source *: onglet 6 et fichier 2, 3 et 4 aramis*

  - **<u>Dans les fichiers 2, 3 et 4 ARAMIS</u>, l'établissement déclare les dépenses en €uros, séjour par séjour, par type de postes de charges médicales (SP, DMI, PSL, CM, PROT, STM et MM)**

	Intitulés des postes de charges	Montant total Phase 6-cd	SAC MCO	SAC MCO	SAC MCO	SAC MCO	SAC SSR	SAC SSR	SAC SSR
			Chirurgie digestive	Orthopédie - traumatologie - 101	Urologie	Obstétrique avec possibilités chirurgicales	Affections de l'appareil locomoteur adultes hospitalisation complète	Affections de l'appareil locomoteur adultes hospitalisation de jour	Affections du système nerveux adultes hospitalisation complète
			934243	934246101	934243	[illegible]	93451112	93451115	93451212
	Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus (net)	8 205 977	135 268	14 268	69 444	119 517	68 333	269	62 037
SP	Charges directes **hors traceurs** déduites	2 364 067	68 978	7 131	27 004	33 574	52 007	269	4 927
SP T	Charges directes **traceurs** déduites	339 388					14 563		23 060
	Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus (net résiduel)	***5 502 523***	***66 290***	***7 136***	***42 440***	***85 943***	***1 763***	***0***	***34 049***
	Spécialités pharmaceutiques facturables en sus (net)	26 693 258	41 231	5 786	7 016	[illegible]			
SP FES	Charges directes déduites	26 487 457	40 768	5 776	6 941	2 836			
	Spécialités pharmaceutiques facturables en sus (net résiduel)	***205 801***	***463***	***9***	***75***	***707***			
	Spécialités pharmaceutiques sous ATU (net)	1 963 178	26	0	24	0	0	0	0
SP ATU	Charges directes déduites	1 938 512	24						
	Spécialités pharmaceutiques sous ATU (net résiduel)	***24 666***	***2***	***0***	***24***	***0***	***0***	***0***	***0***
	Produits sanguins labiles (net)	2 204 295	53 049	4 040	57 930	39 891	0	0	0
PSL	Charges directes déduites	2 106 125	52 551	3 991	57 512	38 986			
	Produits sanguins labiles (net résiduel)	***98 169***	***498***	***49***	***418***	***904***	***0***	***0***	***0***
	Dispositifs médicaux implantables non facturables en sus (net)	1 056 729	139 555	4 491	77 779	5 285			
DMI	Charges directes déduites	675 147	63 720	3 978	56 503	272			
	Dispositifs médicaux implantables non facturables en sus (net résiduel)	***381 582***	***75 836***	***513***	***21 276***	***5 013***			
	Dispositifs médicaux implantables facturables en sus (net)	1 843 367	126 091	189 331	249 376	0			
DMI FES	Charges directes déduites	1 762 803	125 957	188 425	249 280				
	Dispositifs médicaux implantables facturables en sus (net résiduel)	***80 564***	***133***	***906***	***96***	***0***			

  - Dans le classeur ARCAnH, en onglet 6-cd, l'établissement déduit ces dépenses, <u>qu'il a suivi au séjour</u>, sur chaque poste de charges médicales concerné, par section.

Suivi au séjour aramis et onglet 6-cd

- **TDC 2.12 Vérification de la cohérence entre le montant suivi au séjour dans ARAMIS et celui déduit dans l'onglet phase 6 d'ARCAnH**
  - **Objectif : S'assurer qu'il n'y ait pas d'écart non expliqué**

Postes de charges	Montant transmis ARAMIS (D)	Montant déclaré ARCAnH phase 6 (B)	Différence en euros (A+D+E)-(B)	Différence en % ((A+D+E)-(B))/(B)
Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus	398 136.1	399 402.0	-1 265.9	0.0
Spécialités pharmaceutiques facturables en sus	13 509 821.4	13 510 023.0	-201.6	0.0
Produits sanguins labiles	414 701.8	414 701.8	0.0	0.0
Dispositifs médicaux implantables non facturables en sus	356 890.7	356 890.7	0.0	0.0
Consommables médicaux	840 506.6	840 506.6	0.0	0.0
Sous-traitance médicale - Laboratoires		2 166.0	-2 166.0	-1.0
Sous-traitance médicale - Laboratoires hors nomenclature	9 331.7	9 331.7	0.0	0.0
Sous-traitance médicale - Autre	2 166.0	0.0	2 166.0	0.0
Sous-traitance - Transport des patients hors SMUR	143 255.9	143 255.9	0.0	0.0
Total	15 674 810.1	15 676 277.6	-1 467.5	0.0

- Attention : Les écarts ne sont pas signalés (ni en jaune, ni dans une autre couleur)
- Les écarts doivent obligatoirement être analysés et expliqués ou corrigés.
- On attend des écarts < +/- 5%

soit le code du poste de charges médicales utilisé sur le fichier aramis est erroné

soit la déduction en 6-cd est erronée

soit l'écart peut correspondre aux charges sur séjours à cheval N-1/N et/ou N/N+1

⇒ **Selon les écarts identifiés, il faut revenir corriger la source**

Suivi au séjour aramis et onglet 6-cd

TDC 2.13 : Taux de suivi des montants par poste de charges

Objectif : S'assurer du respect de la charte qualité pour les charges suivies au séjour

***Source** : onglet 4 et fichier 2,3,4 et 7, 8 aramis*

Postes de charges	Montants déclarés dans ARAMIS 2022(A)	Montant des charges nettes ARCAnH 2022 (B)	Taux de suivi (%) (C)=(A)/(B)	Taux charte qualité (D)	Insuffisance de suivi au séjour (en montant) 2022 (Si C<D : BxD-A)	Montant des charges nettes ARCAnH 2021	Taux de suivi 2021	Nature de l'UO de toutes les SAMT ou SA SPE SSR en Sous-Traitance ou
Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus	270 995.7	1 418 375.5	19.11	70	721 867.2	397 154.3	68.23	
Spécialités pharmaceutiques sous ATU	0.0	4 196.6	0.00	70	2 937.6	0.0	.	
Produits sanguins labiles	0.0	115 381.4	0.00	70	80 767.0	0.0	.	
Dispositifs médicaux implantables non facturables en sus	0.0	0.8	0.00	.	.	0.8	0.00	
Consommables médicaux	32 772.5	1 208 276.1	2.71	10	88 055.1	356 292.8	9.20	
Amortissements et locations des matériels médicaux	56 311.2	333 709.2	16.87	10	.	221 484.9	25.42	
Dispositifs médicaux	5 575.3	5 499.9	101.37	10	.	5 499.9	101.37	
Honoraires des PH SSR	55.0	3 729.0	1.47	98	3 599.4	3 729.0	1.47	
Honoraires des personnels de rééducation - réadaptation	140.0	140.0	100.00	98	.	140.0	100.00	
Sous-traitance médicale - Imagerie	59 344.0	178 032.0	33.33	80	83 081.6	178 032.0	33.33	Montant_ST
Sous-traitance médicale - Laboratoires	208 191.7	419 539.6	49.62	80	127 440.0	419 539.6	49.62	Montant_ST
Sous-traitance médicale - Laboratoires hors nomenclature	0.0	2 522.1	0.00	80	2 017.7	2 522.1	0.00	Montant_ST
Sous-traitance médicale - Explorations fonctionnelles	862.7	0.0	[illegible]	80	-862.7	0.0	.	
Sous-traitance médicale - Autre	24 280.0	43 146.8	56.27	80	10 237.4	37 907.1	64.05	
Sous-traitance pour la confection de prothèse ou ortho prothèse	64 317.6	32 173.0	199.91	80	.	32 173.0	199.91	Externe / Interne
Sous-traitance - Transport des patients hors SMUR	217 212.7	1 205 736.5	18.02	80	747 375.5	438 908.3	49.49	
Total	940 059.4	4 970 458.3	18.91	.	.	2 093 383.6	44.91	

- **Le taux de suivi de chaque poste est indiqué en N et en N-1**

  Avec un rappel des taux de la charte qualité

- **Le montant de l'insuffisance calculé = la somme qu'il reste à suivre au séjour pour atteindre le taux de charte qualité**

⇒ **Selon les insuffisances identifiées, ou si des séjours de spécialités différentes sont regroupés dans des SAC de spé. Indifférenciées, on attend une amélioration du score des postes discriminant les coûts des séjours.**

Suivi au séjour aramis et onglet 6-cd

- **TDC 2.15 : Montants observés pour les charges à caractère médical suivies au séjour**
  - **Objectif : Détecter les montants erronés dans la distribution des charges médicales suivies au séjour dans les fichiers aramis**

    Source *: fichier 3, 4, 7 et 8 aramis*

Type de dépenses	Coût minimum	Coût moyen	Coût médian	Coût maximum
Spécialités pharmaceutiques non facturables en sus, liste traceurs	0.04	23.94	0.08	1 962.45
Consommables médicaux	16.06	61.61	50.01	202.84
Sous-traitance médicale - Autre	17.66	49.93	38.09	224.00
Sous-traitance médicale - Laboratoires	5.67	58.26	32.40	500.31
Sous-traitance médicale - Imagerie	34.65	126.61	63.91	291.24
Sous-traitance médicale - Explorations fonctionnelles	23.10	51.79	37.80	125.60
Dispositifs médicaux	180.41	237.54	180.41	1 262.84
Sous-traitance - Transport des patients hors SMUR	4.40	76.86	52.84	410.73
Total	0.04	70.64	24.84	1 962.45

- **Les coûts mini/moyen/médian/max par type de postes de charges médicales sont signalés pour un contrôle de cohérence des montants déclarés dans les fichiers aramis.**

- **Les valeurs mini à 0 sont à vérifier (anomalie d'une valorisation de conso à 0)**
- **Les valeurs max élevées sont à vérifier.**
- **On s'attend à des coûts de traceurs > aux non traceurs.**

La liste des RHA avec ces anomalies est à récupérer dans le logiciel VisualENC, disponible dans l'espace de téléchargement du site de l'ATIH.

Onglet 7-Champs

- **Objectifs**

  - Répartir les charges indirectes de :

    - Logistique médicale
    - Logistique gestion générale
    - Structure

    sur les **champs consommateurs**, grâce aux clés de ventilation préconisées, ou selon une clé définie par l'établissement qui sera à indiquer dans l'onglet.

  - Eliminer de l'étude les charges indirectes consommées par des activités qui n'entrent pas dans le champ étudié.

Onglet 7-Champs

- ARCAnH propose en pied d'onglet 7-champs certaines clés de répartition préconisées dans la méthodologie, issues des onglets ETPR, 3-SA, Immo ; ces clés sont reportées en automatique sur les sections de :
  - LM Pharmacie hors 936.12, 936.13, 936.14 et rétrocession et LM Hygiène et vigilance : Euros de charge de dépenses médicales gérées par la pharmacie, issus de l'onglet 3-SA
  - LM Génie biomédical : Montants d'actif brut médical immobilisé, issus de l'onglet IMMO
  - LGG SACG (les 4 sections) et STR Financière : Euros de charges brutes, issus de l'onglet 3-SA
  - LGG SALP (les 5 sections) : ETPR, issus de l'onglet ETPR

Calcul des clés suivantes :	SAC MCO	SAC SSR	[SA Intervenant + SA support HAD] = HAD de la partie étudiée	SAMT Métiers RR	SAMT Plateaux SSR hors Balnéo + SA SPE SSR	SAMT Plateaux SSR Balnéothérapie	SAMT hors SAMT Dialyse et Radiothérapie	SAMT Dialyse et Radiothérapie	SAMT HORS ENC	MI
euros de charges de dépenses médicales gérées par la pharmacie	36 091 572	678 223	2 987 679		35 897	607	25 389 999	1 283 282	0	1171
euros de charges brutes	64 398 752	12 245 682	8 971 516	6 693 170	747 203	499 293	154 544 955	7 505 711	0	23 090
Montants d'actif brut médical immobilisé	12 680 961	1 319 325	483		2 896 021	59 873	84 808 831	10 629 550	Hors étude à répartir	5 043
ETPR	533	217	47	124	8	1	1541	78	0	10

Onglet 7-Champs

- Il conviendra de veiller au correct report automatique sur les champs concernés, les clés restant modifiables par l'établissement.

- En cas de non utilisation des clés automatiques ou de toute autre clé préconisée, il conviendra de justifier auprès du superviseur et de modifier la nature de clé sur les onglets 7-champs **et** 7-log.

Onglet 7-Champs

- Point de vigilance : pour la clé de LM Génie biomédical, il convient de répartir le montant d'actif brut médical « Hors étude » globalisé dans l'onglet Immo entre les différents champs hors étude distincts dans l'onglet 7-champs colonne AL à AP. Attention, il n'existe pas d'alerte en cas d'absence de ventilation du hors étude.

Activité clinique MCO hors ENC	Activité clinique SSR hors ENC	Activité clinique psychiatrie	Activité HAD hors ENC	Autres activités hors études	Hors étude
0	1 854 763	475 879	6 360 855	582	
0	47 429 147	38 674 258	17 119 078	1 312 576	
Hors étude à répartir	Hors étude à répartir	Hors étude à répartir	Hors étude à répartir	Hors étude à répartir	26 939 800
0	915	717	47	13	

Ventilation de la logistique sur les champs d'activité

Retour au sommaire

Fonctions	Sections		RAPPEL Montant à affecter de l'onglet 5 (A)	TOTAL de l'onglet 7-champs (B)	ECART (A) - (B)	Nature de la clé de ventilation	Consultations et actes externes MCO	Consultations et actes externes SSR	Ambulatoire PSY	Activité clinique MCO hors ENC	Activité clinique SSR hors ENC	Activité clinique psychiatrie	Activité HAD hors ENC	Autres activités hors études
						Nature_cle	CONSULT_MCO	CONSULT_SSR	CONSULT_PSY	ACT_MCO_HORS_ENC	ACT_SSR_HORS_ENC	ACT_PSY_HORS_ENC	ACT_HAD_HORS_ENC	ACT_AUTRE_HORS_ETUDES
Logistiqu	Génie biomédical	9364		144 377 950		Montants d'actif brut médical immobilisé	0	2 491	1 179 303	18 690 906	3 591 030		3 476 070	
			1 555 906	1 555 906	0	*Montants ventilés*	*0*	*27*	*12 709*	*201 425*	*38 699*	*0*	*37 460*	*0*
	Hygiène hospitalière et vigilances	9365		80 972 198		Euros de charge de dépenses médicales gérées par la pharmacie	4 630 657	7 826	3 250	0	1 854 763	475 879	6 360 855	582

Onglet 7-Champs

- Le TDC 1.7.11 permet de visualiser les évolutions d'affectation des clés entre champs, et l'évolution d'affectation des charges indirectes entre champs qui en résulte. Il permet donc de repérer d'éventuelles erreurs dans la répartition des UO entre les champs, par exemple :

Exemple : en 2021, sur la LGG Entretien maintenance, on constate que l'établissement a inversé les clés « m² » entre champ MCO et champ SSR.

Tableau 1.7.11 : Phase 7 champs : Evolution des clés et montants de la LGG et LM par champ d'activité entre 2020 et 2021

Libellé de la section	Champ d'activité	Nature de l'UO 2021	Nature de l'UO 2020	Nombre de clés de ventilation 2021	Nombre de clés de ventilation 2020	Evolution (brut)	Evolution en %	Répartition des clés par champ d'activité 2021	Répartition des clés par champ d'activité 2020	Montant total 2021	Montant total 2020	Evolution en montant	Evolution en %
Entretien-maintenance	SAC MCO	m2 SDO/SHOB/SHON/surface plancher	m2 SDO/SHOB/SHON/surface plancher	8 829.00	25 060.00	-16 231.00	-64.77	26.05	73.95	141 020.57	399 587.20	-258 566.63	-64.71
Entretien-maintenance	SAC SSR	m2 SDO/SHOB/SHON/surface plancher	m2 SDO/SHOB/SHON/surface plancher	25 060.00	8 829.00	16 231.00	183.84	73.95	26.05	400 269.06	140 910.51	259 358.54	64.91

Il en résulte que les charges indirectes d'entretien maintenance seront erronées entre champ MCO et champ SSR -> 259k€ de charges indirectes de LGG entretien maintenance sont transférées à tort du champ MCO vers le champ SSR.

Onglet 7-log

- **Objectifs**
  - Répartir les charges indirectes de **Logistique médicale** sur les sections consommatrices grâce aux clés de ventilation préconisées, ou selon une clé définie par l'établissement.
  - Répartir les charges indirectes de **Logistique gestion générale** sur les sections consommatrices grâce aux clés de ventilation préconisées, ou selon une clé définie par l'établissement. **Cette ventilation des clés de LGG est facultative à l'exception de la LGG Hébergement Temporaire Non Médicalisé (HTNM).**

- Les charges indirectes consommées par des activités hors du champ étudié n'apparaissent pas dans l'onglet 7-log, puisqu'elles ont déjà été « sorties » de l'étude grâce à l'onglet 7-champs.
- En pied d'onglet 7-log on retrouve comme en onglet 7 champs, certaines clés de répartition préconisées dans la méthodologie, issues des onglets ETPR, 3-SA, Immo ; reportées en automatique sur les sections.
- Il convient de veiller au correct report automatique sur les sections concernées, **les clés restant modifiables par l'établissement**.

Onglet 7-log

- En cas de non utilisation des clés automatiques ou de toute autre clé préconisée, il convient de justifier auprès du superviseur et de modifier la nature de clé **à la fois** sur l'onglet 7-champs et l'onglet 7-log.
- La colonne T « ECART (A)-(B) » doit être à 0 sur toutes les lignes grisées de LM et de LGG HTNM, indiquant que l'intégralité des clés a été ventilée sur les sections, et donc que les charges indirectes sont entièrement réparties.

Onglet 7-champs et 7-log

- **TDC 1.7.13**
  - Visualiser les évolutions d'affectation des clés entre sections, et l'évolution d'affectation des charges indirectes entre sections qui en résulte
  - Repérer d'éventuelles erreurs dans la répartition des UO entre les sections (même méthode de contrôle que le TDC 1.7.11).

Contrôle Onglet 7-champs et 7-log

TDC 1.7.12 Phases 7 : Vérification des phases

- Visualiser les incohérences de répartition des clés déclarées en onglet 7-champs /onglet 7-log.
- Identifier les écarts sur les natures de clé entre onglet 7-champs /onglet 7-log.

Tableau 1.7.12 : Phases 7 : Vérification des phases

				SAC MCO				SAC SSR			
SA	Libellé de la section	Nature de clé en 7-champs	Nature de clé en 7-LOG	Total 7-champs	Total 7-LOG	Ecart	Ecart en %	Total 7-champs	Total 7-LOG	Ecart	Ecart en %
93611	Pharmacie - hors 936.12, 936.13, 936.14 et rétrocession	Euros de charge de dépenses médicales gérées par la pharmacie	Euros de charge de dépenses médicales gérées par la pharmacie	21 252 388	21 252 388	0	0.00	205 426	205 426	0	0.00
9362	Stérilisation	UO Sté	UO Sté	0	0	0	0.00	0	0	0	0.00
9364	Génie Biomédical	Montants d'actif brut médical immobilisé	Montants d'actif brut médical immobilisé	1 998 119	1 998 119	0	0.00	1 473 408	1 473 408	0	0.00
9365	Hygiène hospitalière et vigilances	Euros de charge de dépenses médicales gérées par la pharmacie	Euros de charge de dépenses médicales gérées par la pharmacie	21 252 388	21 252 388	0	0.00	205 426	205 426	0	0.00
9367	Autre logistique médicale	à définir	à définir	0	0	0	0.00	88 796	88 795	0	0.00
93119	Hébergement Temporaire Non Médicalisé (HTNM)	Nombre de nuitées	Nombre de nuitées	118	118	0	0.09	0	0	0	0.00

La saisie des clés par SA sur les sections de LGG et Structure est facultative, sauf pour Hébergement Temporaire Non Médicalisé (HTNM)

9313	Restauration	Nombre de repas servis aux patients	Nombre de repas servis aux patients	517 281	40 641	476 641	1 172.82	224 932	66 829	158 103	236.58
9314	Blanchisserie	Nombre de kilos de linge	Nombre de kilos de linge	1 247 715	59 434	1 188 282	1 999.35	111 904	31 611	80 294	254.01
931110	SACG (hors service mortuaire et morgue)	Euros de charges brutes	Euros de charges brutes	29 927 837	29 927 837	0	0.00	3 411 999	3 411 999	0	0.00
931120	SALP - hors CEM, CLD, syndicats, Garderie-Crèche et ARF	ETPR	ETPR	166	166	0	0.00	50	50	0	0.00

- Les anomalies apparaissent en jaune. Il convient le cas échéant de corriger soit l'onglet 7-champs soit l'onglet 7-log.
- A noter : le remplissage de la partie LGG de l'onglet 7-log étant facultative, les écarts décelés sur les LGG entre les 2 onglets 7 ne remettent pas en cause la qualité des données. Seules les clés de LGG Hébergement Temporaire Non Médicalisé (HTNM) doivent obligatoirement être renseignées et sans écart.

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone : 04 37 91 33 10
Fax : 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

7 Allée Claude Debussy
69130 ECULLY
04.72.86.15.15
mmolina@excolyon.com

Temps d’échange

117, bd Marius Vivier Merle
69329 Lyon cedex 03
Téléphone : 04 37 91 33 10
Fax : 04 37 91 33 67
www.atih.sante.fr

7 Allée Claude Debussy
69130 ECULLY
04.72.86.15.15
mmolina@excolyon.com

SOMMAIRE Module 1

- Rappel du processus
- Contrôle du découpage analytique
- Contrôles liés aux données ARCAnH
- **Contrôles liés aux données ARAMIS**
  - **Cohérence PMSI / SAC**
  - **Cohérence PMSI / SAMT**
  - **Cohérence PMSI / SA SPE SSR**
  - **Fichier 11 – Tableaux de contrôle**
- Contrôles de cohérence des données d'activité

Cohérence PMSI / Aramis / SAMT

Fichier 11 – Contrôles embarqués

- Lorsqu'un fichier est importé sur le logiciel Aramis, un rapport d'import s'affiche, indiquant :
  - pour chaque métier RR : le nombre d'actes déclarés, le total de minutes correspondant
  - Pour chaque plateau RR : le total de minutes correspondant aux actes localisés sur le plateau.

Résultat de l'import du fichier 11

Synthèse des erreurs

Code erreur	Libellé erreur	Nombre	% ligne	Bloquant
F11-C24	Nombre d'actes inférieurs à 10 min pour les actes (hors actes collectifs)	14316	11.12 %	Non
Détail Fichier Erreur		Afficher le détail		

Rapport R011 - Nombre total d'acte par SA métier

SA métier	Libellé SA	nombre d'acte
93272001	Médecin	4288
93272101	Infirmier	1885
93272201	Masseurs kinésithérapeute	73470
93272203	Orthophoniste	10318
93272205	Diététicien	1552
93272302	Assistant de service social	1629
93272501	Personnel autre	2305
93272209	Psychologue	1459
93272309	Educateur sportif	8948
93272315	Enseignant en activité physique adaptée	22917

Rapport R012 - Nombre total de minutes par SAMT métiers

SAMT métier	Libellé SAMT	nombre de minutes
93272001	Médecin	82339
93272101	Infirmier	52525
93272201	Masseurs kinésithérapeute	878294
93272203	Orthophoniste	419892
93272205	Diététicien	16989
93272302	Assistant de service social	18785
93272501	Personnel autre	61000
93272209	Psychologue	48593
93272309	Educateur sportif	52973
93272315	Enseignant en activité physique adaptée	164659

Rapport R013 - Nombre total de minutes par SAMT plateaux SSR

SAMT plateaux SSR	Libellé SAMT	nombre de minutes
9327178	Plateau de kinésithérapie	1095922
9327181	Plateau orthophonie	419892

Cohérence PMSI / Aramis / SAMT

Fichier 11 – Contrôles embarqués

- Ce rapport permet de renseigner les minutes des métiers RR et des plateaux RR en onglet 1-DA d'ARCANH :

2 - Nombre total de minutes par SAMT métiers

SAMT métier	Libellé SAMT	nombre de minutes
93272001	Médecin	82339
93272101	Infirmier	52525
93272201	Masseurs kinésithérapeute	878294
93272203	Orthophoniste	419892
93272205	Diététicien	16989
93272302	Assistant de service social	18785

Données		Données globales	SAMT Plateaux techniques spécialisés SSR	SAMT Plateaux techniques spécialisés SSR	SAMT métiers de RR	SAMT métiers de RR	SAMT métiers de RR	SAMT métiers de RR	SAMT métiers d RR
			Plateau de kinésithérapie	Plateau orthophonie	Médecin	Infirmier	Masseurs kinésithérapeute	Orthophoniste	Diététicien
		donnees_globale	9327178	9327181	93272001	93272101	93272201	93272203	93272205
Nombre de minutes produites par les plateaux techniques spécialisés SSR									
Nombre de minutes produites pour les patients hospitalisés en SSR	min_SSR		1 095 922	419 892	82 339	52 525	758 132	419 892	16 9
Nombre de minutes produites hors hospitalisation SSR	min_hors_SSR								
Données sur les surfaces									

- Nombre total de minutes par SAMT plateaux SSR

T plateaux SSR	Libellé SAMT	nombre de minutes
9327178	Plateau de kinésithérapie	1095922
9327181	Plateau orthophonie	419892

- L'export de ces données depuis ARAMIS pour import dans l'onglet 1-DA d'ARCANH est également possible

Cohérence PMSI / Aramis / SAMT

Fichier 11 – Contrôles embarqués

- Les TDC 8.3 et 7.3 permettent de contrôler la concordance des minutes des métiers RR et plateaux RR entre fichier 11 et onglet 1-DA d'Arcanh, et l'impact des écarts sur la valorisation des actes. Par exemple :

- Les minutes ont été correctement renseignées en 1-DA => la valorisation des actes est correcte

Tableau 8.3 : Exhaustivité des UO par SAMT Métier RR

N° de SAMT métier de RR	Libellé saisi	Type d'intervenant	Nombre d'heures ARAMIS (A)	Nombre d'heures pour Hospitalisés SSR ARCAnH (B)	Ecart (A-B)	Montant des charges résiduelles + LM attendues sur les RHA (C)	Montant des charges résiduelles + LM ventilées sur les RHA lors de la valorisation (D)	Ecart en euros (D-C)	Part non ventilée en %
93272001	Médecin	Salarié	1 372.3	1 372.3	0.0	132 833.8	132 833.8	0.0	0.00
93272101	Infirmier	Salarié	875.4	875.4	0.0	27 324.8	27 324.8	0.0	0.00
93272201	Masseurs kinésithérapeute	Salarié	14 638.2	17 639.0	-3 000.8	545 404.0	452 619.2	92 784.7	17.01
93272203	Orthophoniste	Salarié	6 998.2	3 998.2	3 000.0	222 091.6	388 735.3	-166 643.7	-75.03
93272205	Diététicien	Salarié	283.2	283.2	0.0	8 731.5	8 731.5	0.0	0.00

- Les minutes renseignées en 1-DA sont supérieures aux minutes du fichier 11 => les actes sont sous-valorisés et 93k€ sont sortis des coûts de l'étude

- Les minutes renseignées en 1-DA sont inférieures aux minutes du fichier 11 => les actes sont sur-valorisés et 167k€ sont répartis en plus sur les séjours

Cohérence PMSI / Aramis / SA SPE SSR

Données		Données globales	Act.Spé. SSR - Atelier	Act.Spé. SSR - Atelier
			Ateliers d'appareillage et de confection	Ateliers d'appareillage et de confection
		donnees_globales	936611	93661101
Racine SA			936611	936611
Suffixe				01
Libellé officiel			Ateliers d'appareillage et de confection	Ateliers d'appareillage et de confection
Type de SAMT				
Mode de fonctionnement			Interne	Externe
Capacité				
Nombre de journées lits d'ouverture	nb_jouv			
Nombre de lits installés ou places	nb_lit	200		
Type d'intervenants SAMT Métier de RR				
Total des minutes produites par les SAMT spécialisées SSR et Total Clés hospitalisés SSR / hors hospitalisés des Act.Spé.SSR internes.				
Nombre de minutes produites pour les patients hospitalisés en SSR	min_SSR		289 389	
Nombre de minutes produites hors hospitalisation SSR	min_hors_SSR		0	
Nombre de séjours d'hospitalisation SSR ayant bénéficié d'un appareil roulant du parc	sej_SSR			
Nombre séjours hors hospitalisation SSR ayant bénéficié d'un appareil roulant du parc	sej_hors_SSR			
Act.Spé.SSR **externes** : Montant de sous-traitance (Atelier) ou de location de matériel roulant (Parc) pour les patients hospitalisés SSR	st_SSR			4 678 445
Act.Spé.SSR **externes** : Montant de sous-traitance (Atelier) ou de location de matériel roulant (Parc) hors hospitalisation SSR	st_hors_SSR			
Données sur les surfaces				
m2 SDO/SHOB/SHON/surface plancher	m2		329	
Contrôles				
Contrôles sur la capacité				
Contrôles sur les UO MCO				
Contrôles sur les UO de SSR			OK	OK
Contrôles sur les UO HAD				
Contrôles sur les surfaces (remplissage facultatif)			OK	OK
Report contrôle ICR				

Focus SA SPE SSR typée interne

- Exemple de l'Atelier d'appareillage interne : les minutes issues des fichiers 11 et 13 Aramis doivent être additionnées et renseignées en onglet 1-DA

  L'export de ces données depuis ARAMIS pour import dans l'onglet 1-DA d'ARCANH est également possible

- Le TDC 9.2 permet de contrôler la concordance des minutes de l'atelier d'appareillage entre fichier 11 + fichier 13 et onglet 1-DA d'Arcanh, et l'impact éventuel des écarts sur la valorisation des actes.

Tableau 9.2 : Exhaustivité des UO par SA Activité Spécifique SSR Atelier d'appareillage et de confection « interne »

N° SA	Libellé saisi	Mode de fonctionnement	Nature de l'UO	Nombre d'UO ARAMIS (A)	Dont Nombre d'UO Fichier 11	Dont Nombre d'UO Fichier 13	Nombre d'UO ARCAnH pour hospitalisés SSR (B)	Ecart (Nb UO) (C)=(A-B)	Ecart(%) (C/B)	Montant des charges résiduelles + LM attendues sur les RHA pour hospitalisés SSR	Montant des charges résiduelles + LM ventilées sur les RHA lors de la valorisation	Part non ventilée en euros (D-E)
936611	Ateliers d'appareillage et de confection	Interne	Nombre de minutes	289 389.0	90 744.0	198 645.0	289 389.	0.0	0.00	360 350.3	360 350.	0.00

Cohérence PMSI / Aramis / SA SPE SSR

Données		Données globales	Act.Spé. SSR - Parc
			Parc de matériel roulant - EXTERNE
		donnees_globales	93661202
Racine SA			936612
Suffixe			02
Libellé officiel			Parc de matériel roulant
Type de SAMT			
Mode de fonctionnement			Externe
Contrôles sur le remplissage du nombre de minutes et du nombre de passage			
Données des SAMT MRR et PRR et des SA SPE SSR			
Type d'intervenants SAMT Métier de RR			
Total des minutes produites par les SAMT spécialisées SSR et Total Clés hospitalisés SSR / hors hospitalisés des Act.Spé.SSR internes.			
Nombre de minutes produites pour les patients hospitalisés en SSR	min_SSR		
Nombre de minutes produites hors hospitalisation SSR	min_hors_SSR		
Nombre de séjours d'hospitalisation SSR ayant bénéficié d'un appareil roulant du parc	sej_SSR		
Nombre séjours hors hospitalisation SSR ayant bénéficié d'un appareil roulant du parc	sej_hors_SSR		
Act.Spé.SSR **externes** : Montant de sous-traitance (Atelier) ou de location de matériel roulant (Parc) pour les patients hospitalisés SSR	st_SSR		67 611
Act.Spé.SSR **externes** : Montant de sous-traitance (Atelier) ou de location de matériel roulant (Parc) hors hospitalisation SSR	st_hors_SSR		17 431

Tableau 9.9 : SA Activités Spécifiques SSR « externes »

Focus SA SPE SSR typée Externe

- Exemple du Parc de matériel externe : les charges de location ponctuelle de matériel roulant doivent être renseignées en onglet 1-DA, et suivies au séjour en fichier 2 Aramis
- Le TDC 9.9 permet de contrôler :
  - la concordance entre clés de l'onglet 1-DA et charges de location affectées sur la SA SPE en onglet 3-SA
  - Le taux de suivi de ces locations, issu du fichier 2.

Guide de lecture du tableau 9.9

Onglet 1-DA

Onglet 3-SA

N° SA	Libellé saisi	Mode de fonctionnement	Nombre de Clés ARCAnH total (A)*	Nombre de2 Clés ARCAnH pour les hospitalisés SSR ENC (B)	Nombre de Clés ARCAnH hors hospitalisé SSR EN	Montant total des charges nettes (C)	Part des charges nettes pour les hospitalisés SSR ENC (D)=(C)x(B)/(A)	Ecart entre clés et charges nettes pour hospitalisés SSR ENC (B)-(D)	Charges directes au séjour (E)	Taux de charges directes au séjour (E)/(D) (%)
93661202	Parc de matériel roulant - EXTERNE	Externe	85 042.00	67 611.00	17 431.00	85 042.10	67 611.05	0.00	67 610.00	100.00

Fichier 11 – Tableaux de contrôle

Le fichier 11 Aramis des actes CSARR fait l'objet des TDC 2.6 à 2.10. Les principaux TDC à vérifier sont les suivants :

- TDC 2.6.1 et 2.6.2 :
  - Pour ces 2 TDC, les taux de conformité doivent être compris entre 75% et 100% (CQ).
  - Les taux de conformité faibles peuvent s'expliquer par :
    - Un code intervenant non concordant entre fichier 11 et PMSI
    - Un code acte RR non concordant entre fichier 11 et PMSI
    - Un acte saisi sur un RHA différent entre fichier 11 et PMSI
    - Une exhaustivité faible en nombre d'actes en fichier 11 par rapport au PMSI => les TDC 2.8 permettent de cibler les intervenants RR concernés.

Fichier 11 – Tableaux de contrôle

- Exemple :
  - TDC 2.6.1 : Taux de conformité 92.26%

    => 1 402 RHA présentent un écart sur le code intervenant et/ou sur la date de l'acte déclarés en fichier 11

Tableau 2.6.1 : Taux de conformité par RHA entre les intervenants de RR du PMSI et les SAMT métiers déclarés dans ARAMIS (charte qualité)

Nombre de RHA avec les codes intervenants conformes entre PMSI et ENC(A)	Nombre de RHA total du PMSI (B)	Taux observé (%) (A)/(B)	Taux observé 2020 (%)
16 715	18 117	92.26	92.26

Tableau 2.6.2 : Taux de conformité par RHA, par codes actes et par intervenants entre le PMSI et ARAMIS

Nombre de RHA avec les codes actes et intervenants conformes entre PMSI et ARAMIS (A)	Nombre de RHA total du PMSI (B)	Taux observé (%) (A)/(B)	Taux observé 2020 (%)
15 976	18 117	88.18	88.55

  - TDC 2.6.2 : Taux de conformité 88.18%

    => 2 141 RHA présentent un écart sur le nombre d'actes et sur le code intervenant et/ou sur la date de l'acte déclarés en fichier 11.

Fichier 11 – Tableaux de contrôle

- TDC 2.8.1 à 2.8.4 : ils détaillent par intervenant RR les écarts en nombre d'actes entre PMSI et fichier 11.
- Il est attendu une exhaustivité proche de 100% par type d'acte et par intervenant.
- Le fichier 11 doit être corrigé afin d'atteindre les critères requis dans la charte qualité.

Fichier 11 – Tableaux de contrôle

Tableau 2.8.1 : Exhaustivité des actes RR - Synthèse

Type d'acte	Nombre d'actes total du PMSI (A)	Nombre d'actes total de l'ENC (fichier 11) (B)	Ecart en nombre d'actes (A-B)	Taux d'exhaustivité (%) (B/A)	Taux charte qualité
Actes CSARR (hors actes pluriprofessionnels)	208 087	205 180	2 907	98.60	100
Actes CCAM	2	3	-1	150.00	100
Actes Pluriprofessionnels	5 101	2 024	3 077	39.68	100
Total	213 190	207 207	5 983	97.19	100

- TDC 2.8.1 : il manque 5983 actes en fichier 11 => à corriger :
  - 2907 actes Csarr hors pluripro manquants -> le détail par métier se trouve dans le TDC 2.8.2
  - 3077 actes pluripro manquants -> le détail par acte se trouve dans le TDC 2.8.3
  - 1 acte CCAM de RR en trop -> le détail par acte se trouve dans le TDC 2.8.4.

Fichier 11 – Tableaux de contrôle

- Focus actes pluriprofessionnels
  - Pour ce type d'actes, il est attendu en fichier 11 une ligne par intervenant présent à l'acte.
  - Dans l'exemple ci-après, le taux d'exhaustivité de 25% pour l'acte ZZC+221 peut indiquer que 4 professionnels étaient présents mais seulement 1 déclaré en fichier 11 => il faut compléter le fichier 11.

Tableau 2.8.3 : Exhaustivité des actes pluri professionnels

Code acte	Libellé	PMSI : nb d'actes x nb d'intervenants (A)	ENC : Nb lignes Fichier 11 ARAMIS (B)	Ecart en nombre d'actes (A-B)	Taux d'exhaustivité (%) (B)/(A)
PEQ+086	Évaluation pour fourniture de fauteuil roulant électrique	75	75	0	100.00
ZZC+028	Diagnostic éducatif initial avec établissement d'un programme personnalisé d'éducation thérapeutique	132	134	-2	101.52
ZZC+221	Synthèse interdisciplinaire de rééducation et/ou de réadaptation	4 107	1 027	3 080	25.01
ZZC+255	Diagnostic éducatif initial sans établissement de programme personnalisé d'éducation thérapeutique	350	350	0	100.00
ZZQ+027	Évaluation intermédiaire des compétences acquises au cours d'un programme personnalisé d'éducation thérapeutique	79	79	0	100.00
ZZQ+140	Évaluation du projet de vie du patient	274	274	0	100.00
ZZQ+200	Évaluation du projet de vie du patient avec préparation de dossier pour maison départementale des personnes handicapées [MDPH]	20	20	0	100.00
ZZQ+261	Évaluation finale des compétences acquises au cours d'un programme personnalisé d'éducation thérapeutique	64	65	-1	101.56
Total		5 101	2 024	3 077	39.68

Fichier 11 – Tableaux de contrôle

- Focus actes pluriprofessionnels hors liste fermée :
  - Ces actes ne font pas partie de la liste fermée des actes pluriprofessionnels du CsaRR car ils ne sont pas, par nature, réalisés à plusieurs professionnels de RR.
  - Pour des raisons diverses, l'établissement peut les réaliser à plusieurs professionnels de même métier comme de métiers différents.
  - **Au PMSI**, seul l'intervenant principal code l'acte, **mais peut déclarer le nombre d'intervenants l'ayant réalisé.**
  - **Pour l'ENC**, ces intervenants, appelés co-intervenants, peuvent (facultatif) être déclarés, en plus de l'acte de l'intervenant principal -1 ligne par co-intervenant.

Objectif : améliorer la correcte ventilation des coûts des MRR sur les séjours par une description (plus) exhaustive des activités de tous les intervenants réels à l'acte.

Pour que cela soit possible, il faut, au préalable, avoir obligatoirement **renseigné** le champ «**nombre d'intervenants**» dans le PMSI.

Le TDC 2.8.6 contrôle ce préalable. Voir Cas 3b

Fichier 11 – Tableaux de contrôle

- **Cas 3b : Contrôle du recueil des actes pluriprofessionnels hors liste - Rapprochement PMSI/ENC**

Rappel : le recueil est facultatif et n'a pas d'obligation d'être exhaustif

- **TDC 2.8.5 – poids des actes pluri-intervenants**

Tableau 2.8.5 : Poids des actes réalisés à plusieurs intervenants mais hors liste des actes pluriprofessionnels

Code acte	Nombre total d'actes non pluriprofessionnels au PMSI	Nombre d'actes non pluriprofessionnels avec un nombre d'intervenants >1 au PMSI	Taux d'actes non pluriprofessionnels avec un nombre d'intervenants >1 au PMSI (%)	Nombre total d'actes non pluriprofessionnels dans l'ENC	Nombre d'actes de l'intervenant principal avec un recueil des actes de co-intervenants dans l'E	Taux d'actes de l'intervenant principal avec un recueil des actes de co-intervenants dans l'ENC (
DKQ+008	962	1	0.10	1	1	100.00
DKR+200	5985	5	0.08	5	5	100.00
DKR+291	418	3	0.72	3	3	100.00
GLR+236	4782	17	0.36	17	17	100.00
NKR+059	1845	3	0.16	3	3	100.00
	13992	29	0.2%	29	29	

Ce TDC indique le nombre d'actes hors liste pluriprofessionnels, réalisés en pluri-intervenants.

Si vous réalisez le recueil des actes des co-intervenants dans l'ENC (facultatif) et si le recueil est exhaustif :

- Pour un acte donné (séjour/date/..) si nb d'intervenants est >1 au PMSI, alors on attend dans l'ENC le même acte avec la mention P (intervenant Principal) ; on attend donc 29 lignes d'actes avec le typage P => à valider en TDC 2.8.6 partie 1 sur le nb de lignes avec P
- Pour un acte donné (séjour/date/..) si nb d'intervenants est >1 au PMSI, alors on attend dans l'ENC le même acte pour les co-intervenants mentionnés C ; on attend donc a minima 29 lignes avec le typage C => à valider en TDC 2.8.6 partie 2 sur le nb de lignes avec C.

On rappelle que le nombre d'intervenants présents à l'acte doit également être renseigné dans le champ 12 du fichier 11.

Fichier 11 – Tableaux de contrôle

- **Cas 3b : Contrôle du recueil des actes pluriprofessionnels hors liste**
  - **Contrôle du recueil – rapprochement PMSI/ENC : TDC 2.8.6 -** Partie 1 /intervenant principal

Code acte	Nombre d'actes Intervenant principal de l'ENC (A)	Dont nombre d'actes avec un nombre d'intervenants concordant dans le PMSI et l'ENC (B)	Dont nombre d'actes avec un nombre d'intervenants non renseigné dans le PMSI	Dont nombre d'actes avec un nombre d'intervenants dans le PMSI et l'ENC renseignés mais non concordants	Dont nombre d'actes Intervenant principal de l'ENC absent dans le PMSI	Taux de concordance (%) (B/A)	Objectif (%)
AGR+047	108	41	0	0	67	37.96	100
AGR+102	155	102	0	0	53	65.81	100
AGR+298	37	36	0	0	1	97.30	100
..../...							
ZZR+063	1	1	0	0	0	100.00	100
ZZR+079	34	33	0	0	1	97.06	100
ZZR+145	373	360	0	0	13	96.51	100
ZZR+227	60	44	0	0	16	73.33	100
ZZR+238	234	228	0	0	6	97.44	100
ZZR+293	35	35	0	0	0	100.00	100
Total	66706	58075	0	0	8631	87.06	100

- **Le TDC indique un taux de concordance de 87% (58075 actes/66 706 actes).**

Concordance = pour 1 acte de l'ENC avec la mention P (intervenant principal) il y a dans le PMSI le même acte (séjour/date/…) avec le même nombre d'intervenants renseigné

- 8631 actes ont été déclarés à tort avec intervenant principal dans l'ENC alors que le nb d'intervenants n'est pas indiqué au PMSI ; il ne s'agit pas d'actes « pluri-intervenants ».
- Il faut donc corriger le fichier 11 en supprimant le code P indiqué à tort sur les 8631 actes. S'il s'agissait réellement d'actes pluri-intervenants alors il aurait fallu le déclarer correctement au PMSI.

Fichier 11 – Tableaux de contrôle

- **Cas 3b : Contrôle du recueil des actes pluriprofessionnels hors liste**
  - **Contrôle du recueil – rapprochement PMSI/ENC : TDC 2.8.6 -** Partie 2/co-intervenant

Partie 2 : Concordance entre PMSI et ENC des actes des co-intervenants

Code acte	Nombre d'actes de Co-intervenants de l'ENC (fichier 11)(A)	Nombre d'actes de Co-intervenants de l'ENC concordants avec le PMSI (B)	Nombre d'actes de Co-intervenants de l'ENC non concordants avec le PMSI (C)	Taux de concordance (%) (B/A)	Objectif (%)	Dont nombre d'actes de co-intervenants de l'ENC non autorisés car acte de l'intervenant principal non concordant avec le PMSI	Dont nombre d'actes de co-intervenants de l'ENC non autorisés au regard du nombre d'intervenants déclarés au PMSI
EQR+175	1	1	0	100.00	100	0	0
LHQ+048	2	2	0	100.00	100	0	0
LHQ+063	6	6	0	100.00	100	0	0
LHQ+244	2	2	0	100.00	100	0	0
MKQ+001	9	9	0	100.00	100	0	0
MKQ+152	29	29	0	100.00	100	0	0
MKQ+272	5	5	0	100.00	100	0	0
NKQ+222	75	75	0	100.00	100	0	0
NKQ+284	78	78	0	100.00	100	0	0
NKQ+295	304	304	0	100.00	100	0	0
Total	511	511	0	100.00	100	0	0

- **Le TDC indique un taux de concordance de 100%**
- Il y a 511 actes de co-intervenant déclarés /511 actes attendus au maximum.

Concordance = si nb d'intervenants mentionnés au PMSI est >1, alors on attend dans l'ENC, si vous réalisez le recueil des actes des co-intervenants dans l'ENC (facultatif), d'une part, 1 intervenant Principal (mentionné P) **et 1 ou plusieurs co-intervenants avec au plus : intervenant principal + co-intervenants = nb d'intervenants indiqué au PMSI**

Fichier 11 – Tableaux de contrôle

- TDC 2.9 :
  - Ces TDC ressortent les durées d'actes RR par type d'actes et par intervenant RR (durées mini, Q1, Q2, moyenne, Q3 et maxi).
  - Il convient d'analyser ces durées, notamment les durées très faibles (< 5min) ou très élevées :
    - > 60 min pour les actes collectifs et individuels non dédiés
    - > 180 min pour les actes individuels dédiés et pluriprofessionnels

Exemple de TDC 2.9.2 Durée des actes collectifs : les durées > 60 minutes peuvent indiquer un non respect de la consigne de minutage des actes collectifs : la durée d'un séance doit être divisée par le nb de patients présents. Une durée de 60min en fichier 11 pour un acte collectif signifie que la séance a duré au moins 2 h (2 patients x 60min).

Tableau 2.9.2 : Distribution de la durée des actes par intervenant - actes collectifs

SAMT Métiers	Libellé	Nombre d'act	Poids du métier (	Minim		Moyen	Média		Maxim
93272206	Ergothérapeute	76	8,4	45	60	64	60	60	90
93272207	Psychomotricien	16	1,8	20	40	61	60	90	90
93272208	(Neuro)psychorééducateur	167	18,5	20	20	20	20	20	20
93272209	Psychologue	459	50,8	30	60	64	60	60	120
93272309	Educateur sportif	185	20,5	10	13	30	15	60	60

Fichier 11 – Tableaux de contrôle

- TDC 2.10 :
  - Ces TDC permettent de contrôler la cohérence du code modulateur de lieu /de technicité, extension documentaire du PMSI avec le code Plateau RR déclaré en fichier 11. Les anomalies devront être corrigées en fichier 11, ou expliquées.
  - **Par exemple** :
    - **les 9 actes codés avec extension P3** sont attendus sur un plateau 93271105 « Locaux de simulation d'espaces de vie ». *Mais si ce plateau n'est pas différencié de l'espace d'ergothérapie dans le découpage analytique, la localisation sur l'espace d'ergothérapie peut être correcte.*
    - **Les 31 actes codés avec l'extension A4** en piscine devront être localisés sur le PRR Balnéo => A corriger
    - **L'acte avec l'extension A1** non localisé sur le PRR salle multisensorielle alors que les 173 autres actes sont correctement localisés >> A expliquer/corriger

Codes modulateur de lieu ou de technicité/ Extension documentaires / Actes implicitement associés à un code modulateur de lieu ou une extension documentaire	Libellé Codes modulateur de lieu ou de technicité/ Extension documentaires / Actes	SAMT plateau de RR correspondante	Libellé SAMT plateau de RR	Nombre d'actes concernés	Nombre avec un recueil concordant dans l'ENC	Taux avec un recueil concordant dans l'ENC (%)	Nombre avec une SAMT Plateau de RR déclarée différente	Taux avec une SAMT Plateau de RR déclarée différente(%)	Nombre sans SAMT Plateau de RR déclarée(%)	Taux sans SAMT Plateau de RR déclarée(%)
A1	Utilisation d'un espace de stimulation multisensorielle contrôlée	93271119	Salle multisensorielle	174	173	99.4	.	.	1	0.6
A4	Utilisation d'une piscine ou d'une autre balnéothérapie	93271121	Piscine balnéothérapie (au moins 20 m2) (Hors PTS décrits au BOS n°2021/8 du 17 mai 2021)	31	.	.	31	100.0	.	.
P3	Locaux permettant la simulation d'espaces de vie	93271105	Locaux de simulation d'espaces de vie	9	.	.	8	88.9	1	11.1

Temps d'échange

SOMMAIRE Module 1

- Rappel du processus
- Contrôle du découpage analytique
- Contrôles liés aux données ARCAnH
- Contrôles liés aux données ARAMIS
- **Contrôles de cohérence des données d'activité**
  - Données PMSI-M12
  - Séquences atypiques

Données PMSI - M12

- **Objectifs des TDC 3**
  - S'assurer de la qualité du PMSI
  - S'assurer du respect de certaines règles de codage des actes RR
  - Dans le but d'améliorer la source des données d'activité de l'ENC
- Ces TDC sont **essentiels** pour estimer le risque sur la valorisation des séjours
- Il ne s'agit pas de faire des corrections en N (le M12 étant validé) mais une vigilance est demandée au DIM **pour le PMSI N+1** afin de corriger les erreurs soulevées en N.
- **Attention** : en cas d'erreurs significatives pouvant remettre en cause la qualité du PMSI, le superviseur pourra diligenter des contrôles complémentaires avec l'aide d'un expert DIM, avec l'accord ou à la demande de l'ATIH.

Données PMSI - M12

- **TDC 3.1 : Bilan du groupage =>** S'assurer du groupage correct des séjours

Libellé	Nombre de RHA	Répartition (%)	Répartition référence nationale N (%)
Activité externe	427	4.23	-
Groupage correct	6 712	66.43	99.83
Groupage en erreur (CM 90)	2 965	29.34	0.18
Total	10 104	100.00	100.00

Affichage systématique de l'activité externe.
On attend 100% de groupage correct (hors activité externe).
Les 2 965 RHA en groupage non correct ne seront pas intégrés au traitement ENC.

- **TDC 3.2 : Fréquence des erreurs bloquantes et non bloquantes =>** Visualiser le détail des erreurs (bloquantes et non bloquantes)

Libellé du code erreur	Nombre d'anomalie	Nombre de RHA concern	Répartition	Répartition référence nationale
Pas de code erreur	0	21 462	75.44	94.25
Suite de RHA incomplète pour un séjour clos	3	3	0.01	0.04
Total des erreurs bloquantes	**3**	**3**	**0.01**	**0.13**
RHS sans journées de présence dans un séjour HTC multi-RHS	16	16	0.06	0.02
Nombre total de réalisations de l'acte CSARR supérieur à 14 par RHS	68	68	0.24	0.39
Acte CSARR ZZC+221 : nombre de réalisations incohérent	4 638	4 638	16.30	1.94
Acte CSARR : code intervenant 21 (Infirmier) non attendu	2 436	1 651	5.80	2.14
Nombre réel de patients incohérent	980	612	2.15	0.78
Total des erreurs non bloquantes	**8 138**	**6 985**	**24.55**	**5.61**
TOTAL	**8 141**	**28 450**	**100.00**	**100.00**

On attend donc aucune erreur bloquante et non bloquante
ou, à défaut, qu'un faible taux d'erreurs non bloquantes (<0,5%)

Le taux de référence nationale sans code erreur doit au moins être atteint.

Pas de correction à faire par l'éts en N mais une vigilance demandée au DIM pour le PMSI N+1 pour atteindre la charte qualité.

Données PMSI - M12

TDC 3.3 : Répartition des types de séjours et séquences observés dans la base PMSI

Type de séjour	Nombre de séjours	Répartition (%)	Nombre de RHA de l'année N PM	Répartition (%)2	Nombre de journées de présence (données PM	Répartition (%)3	Nombre de journées en N-1 et N+1
1 : Séjour entier sur l'année N	4 469	77.86	19 186	67.44	89 996	63.19	9
2 : Séjour à cheval sur l'année N-1 et terminé sur l'année N	564	9.82	3 693	12.98	22 534	15.82	501
3a : Séjour commencé sur l'année N et à cheval sur l'année N+1, sans incohérence dans le type de suite	695	12.11	5 039	17.71	26 257	18.44	0
3b : Séjour commencé sur l'année N et à cheval sur l'année N+1, avec RHA en HC, antérieur à la dernière semaine de recueil P	1	0.02	3	0.01	17	0.01	0
4a : Séjour à cheval sur l'année N-1 et N+1, sans incohérence dans le type de suite	10	0.17	477	1.68	3 252	2.28	8
5 : Séjour qui ne commence pas et ne se termine pas dans la période (date d'entrée du séjour antérieure à année de recueil N	1	0.02	52	0.18	364	0.26	1
Total	5 740	100.00	28 450	100.00	142 420	100.00	519

On recherche les erreurs de types 3b et 4b

Dans l'exemple, On retrouve les 3 RHA en erreur bloquante du TDC 3.2

Erreur 3b = dernier RHA du séjour en HC < dernière semaine PMSI alors que la date de sortie du séjour n'est pas renseignée.
Erreur 4b (pour un séjour à cheval N-1/N+1) = dernier RHA du séjour en HC < dernière semaine PMSI alors que la date de sortie du séjour n'est pas renseignée.

La liste des RHA avec ces anomalies est à récupérer dans le logiciel VisualENC

Pas de correction à faire par l'éts en N mais une vigilance demandée au DIM pour le PMSI N+1.

Données d'activité : source PMSI M12

TDC 3.5 : Répartition des actes RR par intervenant au PMSI

Code intervenant	Libellé intervenant	Nombre d'actes RR 2019	% du total 2019	Pondération 2019
10	Médecin	338	0.53	4 425
21	Infirmier	12	0.02	135
22	Masseur-kinésithérapeute	18 085	28.21	576 209
24	Orthophoniste	4 157	6.48	159 621
26	Diététicien	1 079	1.68	32 416
27	Ergothérapeute	8 901	13.89	295 729
28	Psychomotricien	4 788	7.47	156 174
29	(Neuro)psychorééducateur	1 078	1.68	31 660
30	Psychologue	222	0.35	4 394
62	Assistant de service social	333	0.52	14 302
63	Educateur de jeunes enfants	7 070	11.0	187 059
64	Animateur	11 647	18.17	345 324
68	Instituteur spécialisé	3 054	4.76	76 380
70	Enseignant en activité physique adaptée	3 338	5.21	72 833

3 TDC : en total et par type d'hospitalisation HC et HP

On s'assure de la cohérence de la liste des métiers présents au PMSI

De leur poids en Nb d'actes RR

Du poids de leur pondération / Poids du Nb d'actes

TDC 3.6 : Nombre atypique de réalisations de l'acte ZZC+221

Effectif RHA années n-1 ou n avec nb réal. acte ZZC+221 >1	Effectif RHA années n-1 ou n total avec acte ZZC+221	% RHA années n-1 ou n avec nb réal. acte ZZC+221 >1	Effectif SSRHA avec au moins 1 RHA avec nb réal. acte ZZC+221 >1	Effectif SSRHA total avec acte ZZC+221	% SSRHA avec au moins 1 RHA avec nb réal. acte ZZC+221 >1
5713	12430	46	2583	4317	59.8

Focus sur l'acte ZZC+221 qui est une synthèse interdisciplinaire et non un staff hebdomadaire. On contrôle le correct codage de cet acte (un effectif >1 par RHA est forcément erroné)

On attend un nb d'actes ZZC+221 par RHA < ou = 1 => dans l'exemple 5713 RHA ont un codage erroné du ZZC+221

On attend un taux de SSRHA avec un nb de ZZC+221 >1 à 0 => dans l'exemple 59.8% des séjours ont un codage erroné du ZZC+221

Données d'activité : source PMSI M12

- **TDC 3.7 : Type d'intervenant atypique pour un acte CSARR** (partie 1 pour HC et partie 2 pour HP)

Acte CSARR	Type d'intervena	Effectif RHA années n-1 o	Effectif SSRHA
PEQ+017	Infirmier	35	34
QAQ+093	Infirmier	1	1
QZQ+104	Infirmier	15	12
QZQ+186	Infirmier	9	9
QZQ+255	Infirmier	25	23

Le TDC apparait lorsqu'il existe une association atypique intervenant RR et actes RR codés.

Le Nb de RHA concernés par ce codage atypique permet d'estimer le risque sur la qualité des données du PMSI.

=> L'ES devra s'assurer que ces codages non attendus sont strictement conformes aux règles du CSARR.
A défaut il devra revoir les consignes de codage avec l'intervenant présentant des codages en anomalie.

Données d'activité : Séquences atypiques

- **Objectifs des TDC 4**
  - Contrôler **le parcours des RHA sur les SA (par SAC)**
  - S'assurer de **la distribution du recueil des charges** suivies au séjour déclarées en fichiers 2, 3 et 4 **sur les RHA/séjours**
  - S'assurer de **la distribution du recueil des UO (minutes)** déclarées en fichier 11 **sur les RHA/séjours**

- Ces TDC sont **essentiels** pour s'assurer d'une correcte valorisation des séjours

- **La source** des données des TDC 4 **est la base de coûts** (données ARCAnH et ARAMIS)
- **Une liste des RHA atypiques** est présentée dans le logiciel VisualENC pour permettre de cibler les RHA concernés par les atypies. Le logiciel est disponible dans l'espace de téléchargement du site de l'ATIH.

Données d'activité : Séquences atypiques

TDC 4.1 : % de RHA sans dépenses par type de section et par SAC

- Objectif : Identifier les RHA dont le parcours serait atypique ou en anomalie

Partie 1 : % de RHA sans dépenses par type de section et par SAC - Tableau de synthèse

Type d'hospitalisation	SAC	Libellé de la SAC	Nombre de RHA total	% de RHA sans dépenses de charges à caractère médical	% de RHA sans dépenses des honoraires	% de RHA sans dépenses cliniques	% de RHA sans dépenses de SAMT médicotechniques	% de RHA sans dépenses de SAMT plateaux de RR	% de RHA sans dépenses de SAMT Métiers	% de RHA sans dépenses de parc de matériel roulant	% de RHA sans dépenses d'atelier de confection	% de RHA sans minute RR	Nombre de RHA sans minute RR
HC	93451412	Affections respiratoires adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)	8 130	0.0	100.0	0.0	0.4	14.2	11.7	.	.	10.4	844
HC	93452212	SSR polyvalent adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)	3 620	0.0	84.9	0.0	4.7	17.2	35.9	.	.	14.1	510
HP	93451415	Affections respiratoires adultes hospitalisation de jour	5 415	0.0	100.0	0.0	40.5	1.0	1.0	.	.	1.0	53
Total			17 165	0.0	95.8	0.0	14.0	10.7	13.4	.	.	8.2	1 407.0
Total N-1			16 346	0.0	9[illegible].5	0.0	16.5	5.6	11.8	.	.	3.4	555
Variation (en point)			819	0.0	[illegible].5	0.0	-2.5	5.1	1.7	.	.	4.8	852

% indiqué si la SA existe dans l'éts.
Si 0% = tous les RHA ont des « dépenses de »
Si 100% = Aucun RHA avec des « dépenses de »
Absence de % indiqué = la SA n'existe pas dans l'éts.

Dans cet exemple, on constate :

- le découpage analytique ne comprend pas de SA spé parc de matériel roulant et atelier de confection.
- Une majorité de RHA des 3 SAC passe par les SAMT Médico-tech, PRR et MRR.
- 15.1% des RHA de la SAC polyvalent HC ont des dépenses d'honoraires déclarées en fichier (84.9% sans dépenses d'honoraires)
- Le taux de RHA sans minutes de RR (14.1%) est largement < au taux de RHA sans dépenses de SAMT MRR (35.9%) => dû aux RHA avec MRR en libéral (honoraires cf. les 15.1% supra)

Données d'activité : Séquences atypiques

Partie 1 : % de RHA sans dépenses par type de section et par SAC - Tableau de synthèse

Type d'hospitalisation	SAC	Libellé de la SAC	Nombre de RHA total	% de RHA sans dépenses de charges à caractère médical	% de RHA sans dépenses des honoraires	% de RHA sans dépenses cliniques	% de RHA sans dépenses de SAMT médicotechniques	% de RHA sans dépenses de SAMT plateaux de RR	% de RHA sans dépenses de SAMT Métiers	% de RHA sans dépenses de parc de matériel roulant	% de RHA sans dépenses d'atelier de confection	% de RHA sans minute RR	Nombre de RHA sans minute RR
HC	93451412	Affections respiratoires adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)	8 130	0.0	100.0	0.0	0.4	14.2	11.7	.	.	10.4	844
HC	93452212	SSR polyvalent adultes hospitalisation complète (7 jours sur 7)	3 620	0.0	84.9	0.0	4.7	17.2	35.9	.	.	14.1	510
HP	93451415	Affections respiratoires adultes hospitalisation de jour	5 415	0.0	100.0	0.0	40.5	1.0	1.0	.	.	1.0	53
Total			17 165	0.0	96.8	0.0	14.0	10.7	13.4	.	.	8.2	1 407.0
Total N-1			16 346	0.0	88.3	0.0	16.5	5.6	11.8	.	.	3.4	555
Variation (en point)			819	0.0	8.5	0.0	-2.5	5.1	1.7	.	.	4.8	852

Le RHA est rattaché à la SAC qui a pris en charge le patient concerné via le lien UM-SA. Ce lien permet d'affecter les coûts unitaires de cette SAC sur le RHA.

On attend donc que les RHA aient des dépenses cliniques (de SAC) et de charges médicales
-> 0% des RHA « sans dépenses de », c'est cohérent car tous les RHA doivent avoir des coûts cliniques dont charges médicales

Si le RHA consomme des actes CCAM, des ICR relatifs à chaque SAMT médico-techniques sont déclarés dans le fichier 10 aramis. Ces ICR permettent d'affecter les coûts unitaires des SAMT sur le RHA.

On attend donc des dépenses de ces SAMT **en cas de fichier 10**
-> 40.5% des RHA de la SAC HJ respi « sans dépenses de », cela veut dire que 59.5% des RHA consomment des ICR/SAMT et ont des coûts afférents.

Le RHA consomme des moyens de RR déclarés dans le fichier 11 aramis : minutes de Plateaux RR et de Métiers RR. Ces mn permettent d'affecter les coûts unitaires des SAMT PRR et MRR sur le RHA.

On attend donc que le RHA ait des dépenses issues de ces SAMT PRR et MRR.-> 0% des RHA « sans dépenses de MRR, est cohérent. X%>0 doit être analysé.

Dans l'exemple 1407 RHA (8.2%) sont sans minutes de RR ce qui est atypique pour un éts SSR et en augmentation /N-1

Données d'activité : Séquences atypiques

TDC 4.2 : Dépenses sur un seul RHA d'un même séjour terminé

- Objectif : Identifier les séjours atypiques en termes de suivi au séjour (terminés en N)

Type d'hospitalisation	Nombre de séjours entiers sur l'année N	Nombre de séjours ayant des charges directes hors hono sur un seul RHA (multi-RHA)	Nombre de séjours sans charges directes hors hono (tous séjours terminés)	Autres cas de séjours avec des charges directes hors hono
HC	1 126	7	842	277
HC	100.00%	0.60%	74.80%	24.60%
HP	538	18	462	58
HP	100.00%	3.30%	85.90%	10.80%
Total	1 664	25	1 304	335
Total	100.00%	1.50%	78.40%	20.10%

Le TDC prend sa source dans les fichiers 2,3 et 4 (hors honoraires).

Il identifie pour les séjours HC et HP :
- **Les séjours sans charges suivies au séjour**
- **Les séjours multi RHA qui auraient des charges suivies mais sur un seul RHA**

=> **L'analyse est obligatoire** : atypie expliquée par les PEC, atypie de recueil, anomalie sur le recueil, erreur de date indiquée, etc.

Dans cet exemple, on constate :

-HC : 7 séjours multi-RHA (soit 0.6% des séjours) avec des charges médicales sur un seul RHA et 842 séjours (soit 74.8% des séjours) sans charges médicales suivies au séjour.
-HP : 18 séjours multi-RHA (soit 3.3% des séjours) avec des charges médicales suivies au séjour sur un seul RHA et 462 séjours (soit 85.9% des séjours) sans aucune charge médicale suivie au séjour.

Données d'activité : Séquences atypiques

TDC 4.3 : Minutes sur un seul RHA d'un même séjour terminé

- Objectif : Identifier les séjours atypiques en termes de minutes RR recueillies sur les séjours

Type d'hospitalisation	Nombre de séjours entiers sur l'année N	Nombre de séjours ayant des minutes sur un seul RHA (multi-RHA)	Nombre de séjours sans minutes (tous séjours terminés)	Autres cas de séjours avec des minutes
HC	1 126	14	2	1 110
HC	100.00%	1.20%	0.20%	98.60%
HP	538	6	74	458
HP	100.00%	1.10%	13.80%	85.10%
Total	1 664	20	76	1 568
Total	100.00%	1.20%	4.60%	94.20%

Le TDC prend sa source dans le fichier 11.

Il identifie pour les séjours HC et HP :

- **Les séjours sans minutes de RR**
- **Les séjours multi RHA qui auraient des minutes RR mais sur un seul RHA**

=> **L'analyse est obligatoire** : atypie expliquée par les PEC, anomalie d'exhaustivité de codage des actes CsaRR, date de l'acte erronée, autres anomalies à expliquer

Dans cet exemple, on constate :

-HC : 14 séjours multi-RHA (soit 1.2% des séjours) avec des minutes RR sur un seul RHA et 2 séjours (soit 0.2% des séjours) sans minutes RR

-HP : 6 séjours multi-RHA (soit 1.1% des séjours) avec des minutes RR sur un seul RHA et 74 séjours (soit 13.8% des séjours) sans minutes RR.

Données d'activité : Séquences atypiques

TDC 4.4 : Nombre de journées avec plus de 8 heures de rééducation

- Objectif : Identifier les séjours atypiques en termes de minutes RR recueillies sur les journées

Type d'hospitalis	Pourcentage de journées avec plus de 8 heures d'actes	Nombre d'heures maximum	]8;10] heures	]10;12] heures	]12;14] heures	]14;24] heures	24 heures et +
HC	1.3	32.9	70	38	13	4	2
HP	1.6	16.0	66	23	8	2	0
Total	1.4	32.9	136	61	21	6	2

Le TDC prend sa source dans le fichier 11.

Il identifie pour les séjours HC et HP :

- **Le taux de journées concernées par une durée totale des actes RR élevée >8h** (anomalie de minutage ou de saisie de la durée des actes CsaRR ou atypie de durée élevée explicable)
- **Le nb de journées concernées**

Le détail des atypies est présentée dans le logiciel VisualENC

Dans cet exemple, on constate :

-HC : 1.3% des journées (soit 127 journées) ont plus de 8 heures de RR avec une durée max de 32.9h

-HP : 1.6% des journées (soit 99 journées) ont plus de 8 heures de RR avec une durée max de 16h

⇒ analyser à quels actes RR les durées max correspondent pour valider ou non leur cohérence

⇒ Ou corriger le fichier 11 si les durées indiquées sont erronées

Agence technique de l'information sur l'hospitalisation

117, bd Marius Vivier Merle 69329 Lyon cedex 03
Téléphone : 04 37 91 33 10
Fax : 04 37 91 33 67

www.atih.sante.fr

enc.mco@atih.sante.fr

enc.ssr@atih.sante.fr

Cabinet EXCO Lyon
7, Allée Claude Debussy 69130 ECULLY
Téléphone : 04.72.86.15.15
Email : mmolina@excolyon.com